

GESTION DE LA SÉCURITÉ DES ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

GUIDE PRATIQUE POUR LES ORGANISATIONS LOCALES



Alianza por la
Solidaridad

Member of

act:onaid

EU Aid Volunteers

We Care, We Act



**INITIATIVE DES VOLONTAIRES DE L'AIDE DE
L'UNION EUROPÉENNE - EU AID VOLUNTEERS**

**« Renforcement des capacités locales
pour le volontariat humanitaire en Amérique
Latine et dans les Caraïbes - CB4AID »**

Projet n° 2017-3658/001-001

**Financé par l'Agence exécutive
« Éducation, audiovisuel et culture »
de l'Union européenne (EACEA)**

Coordination :

Silvia de Benito Ruiz de Azúa
Alianza por la Solidaridad

Textes :

Rosa Baños Polglase
Laura Cartanya
Consultoría Mehit

Collaborateurs :

Blanca Mingo de Miguel
Alianza por la Solidaridad

Carmen Vicente Sánchez
Alianza por la Solidaridad

Edition :

Alianza por la Solidaridad

Conception et mise en page :

Miguel Alonso Oleaga / alonsoleaga.com

Le présent manuel peut être copié et distribué par
tout moyen et sous tout format, à condition de
reconnaître et mentionner les auteurs.

Ce manuel ne doit pas être utilisé à des fins
commerciales.

© Alianza por la Solidaridad 2019
www.alianzaporlasolidaridad.org

**GESTION DE LA
SÉCURITÉ DES
ORGANISATIONS DE
LA SOCIÉTÉ CIVILE**

**GUIDE PRATIQUE POUR LES
ORGANISATIONS LOCALES**

Table des matières

| | |
|--|-----------|
| INTRODUCTION | 7 |
| ABREVIATIONS | 8 |
| MODULE I: ANALYSE | 10 |
| 1.A DÉFINITION DE CONCEPTS | 11 |
| 1-B.1 ANALYSE SOCIO-ÉCONOMIQUE ET POLITIQUE | 12 |
| 1-B.2 GENRE ET POPULATIONS VULNÉRABLES | 14 |
| 1-B.3 DROITS DE L'HOMME ET ENVIRONNEMENTAUX | 15 |
| 1-B.4 SANTÉ | 16 |
| 1-B.5 CATASTROPHES NATURELLES | 17 |
| 1-B.6 SÉCURITÉ ROUTIÈRE | 18 |
| 1-B.7 ENGIN EXPLOSIF NON EXPLOSÉS, MINES, RESTES DE GUERRE | 19 |
| 1-C ÉVALUATION DES RISQUES | 20 |
| 1-D ÉLABORATION DE STRATÉGIES DE SÉCURITÉ | 23 |
| MODULE II: PLANIFICATION ET GESTION DE LA SÉCURITÉ | 26 |
| 2-A RESPONSABILITÉ ET ORGANIGRAMME | 27 |
| 2-B NORMES POUR LA RÉVISION ET LA MISE À JOUR DU GUIDE/PLAN DE SÉCURITÉ | 29 |
| 2-C PROCÉDURES DE BRIEFING ET DÉBRIEFING | 30 |
| 2-D ÉTABLISSEMENT DE NIVEAUX DE SÉCURITÉ | 31 |
| 2-E OUTILS POUR LA GESTION DE LA SÉCURITÉ : COMMUNICATION | 33 |
| 2-F INCIDENTS | 34 |
| MODULE III: PRÉVENTION, ATTÉNUATION ET RÉPONSE : DÉVELOPPEMENT DE SOP | 38 |
| 3-1 SENSIBILISATION CULTURELLE | 39 |
| 3-2 SANTÉ | 40 |
| 3-3 SÉCURITÉ DANS LES INSTALLATIONS | 41 |
| 3-4 DÉPLACEMENTS, VOYAGES, ACCIDENTS DE LA ROUTE | 42 |
| 3-5 ATTAQUES/VOLS | 43 |
| 3-6 SURVIE DANS UN ENVIRONNEMENT HOSTILE | 44 |
| 3-7 DÉFENSEURS DES DROITS DE L'HOMME ET ENVIRONNEMENTAUX | 45 |
| 3-8 GESTION DU STRESS | 46 |
| 3-9 VOLONTAIRES INTERNATIONAUX | 47 |
| MODULE IV: RÉPONSES D'URGENCE | 50 |
| 4.1 HIBERNATION - RELOCALISATION - ÉVACUATION | 51 |
| 4.2 ÉVACUATION MÉDICALE | 53 |

INTRODUCTION

Le programme EU Aid Volunteers répond à un besoin européen de sensibilisation des citoyens sur des valeurs aussi importantes que la participation et la construction de la paix. Ce programme offre des possibilités concrètes aux citoyens de montrer leur solidarité en participant à des projets de gestion de risques, protection de personnes vulnérables, formation, etc. L'initiative permet à des volontaires et organisations de différents pays (*sending organisations* ou organisations d'envoi) d'apporter un soutien technique, logistique et une formation dans des projets d'action humanitaires contribuant à renforcer les capacités locales et la résilience des populations touchées par différents types de catastrophes et crises humanitaires. Le programme rend également possible le renforcement d'organisations locales (*hosting organisations* ou organisations d'accueil) avec un personnel spécialisé sans que cela implique des dépenses supplémentaires.

La sécurité est un élément essentiel pour l'UE et plusieurs mesures ont été établies pour la garantir. D'une part, les volontaires ne sont jamais déployés dans des pays avec des opérations de réponse d'urgence en cours ou en conflits ouverts. D'autre part, les programmes obligatoires de formation de volontaires organisés par EU Aid Volunteers (en ligne et présenteielle) garantissent la préparation appropriée des volontaires avant qu'ils ne partent sur le terrain. Enfin, les organisations d'accueil comme celles d'envoi doivent avoir démontré, pendant leur processus de certification, une capacité suffisante en termes de sécurité.

Ce document répond à cette dernière exigence. Il s'agit d'un document d'orientation complété d'un tutoriel audiovisuel qui permettra à l'organisation de concevoir son propre plan ou guide de sécurité en fonction de son contexte spécifique et de ses priorités. Ce document comprend certains concepts théoriques, mais en nombre très réduit, sa finalité étant essentiellement pratique.

Ce guide est ainsi structuré en quatre modules principaux. Le **MODULE 1** accompagnera l'organisation dans la réalisation de son analyse de sécurité en tenant compte des facteurs et éléments principaux de celle-ci (facteurs socio-économiques, genre, catastrophes naturelles, risques pour la santé, risques en matière de droits de l'homme, sécurité routières et autres). Le même module 1 guidera l'organisation dans la réalisation de son évaluation de risques et la définition de ses stratégies de base de sécurité.

Par la suite, le **MODULE 2** aidera à concevoir les procédures de gestion de ladite sécurité telles que les organigrammes, les chaînes de commandement, les rapports d'incidents, l'établissement de niveaux de sécurité, les procédures de briefing et débriefing, etc.

Le **MODULE 3** quant à lui montrera à l'organisation comment développer des protocoles de sécurité (SOP - standard operational procedures - pour ses sigles en anglais), face à des problématiques de sécurité clés telles que des attaques, vols, problématiques de santé, sensibilisation culturelle, protection des installations, programmes de volontariat et autres.

Enfin, le **MODULE 4** aborde les situations extrêmes en termes de sécurité telles que l'hibernation, l'évacuation et l'évacuation médicale.

Nous vous souhaitons bonne chance dans votre parcours vers l'élaboration d'un plan ou guide de sécurité de qualité !

ABREVIATIONS

| | |
|--------------------|---|
| BID | Banque interaméricaine de développement |
| CDERA | Agence caribéenne de réponse aux urgences (Caribbean Disaster Emergency Response Agency) |
| CEPREDENAC | Centre de coordination pour la prévention des catastrophes naturelles en Amérique centrale |
| DH | Droits de l'homme |
| DG ECHO | Direction générale de la protection civile européenne et des opérations d'aide humanitaire |
| E-MINE | Action antimines des Nations Unies (site web) |
| EACEA | Agence exécutive « Éducation, audiovisuel et culture » |
| EHRD | Défenseurs des droits de l'homme et environnementaux (Environmental human rights defenders) |
| HCR | Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés |
| MAG America | Mines Advisory Group America |
| NU | Nations Unies |
| N1M | Not one More |
| OCHA | Bureau des Nations Unies pour la coordination des Affaires humanitaires |
| OEA | Organisation des États Américains |
| OMS | Organisation mondiale de la santé |
| ONU Femmes | Organisation des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes |
| PAP | Premiers secours psychologiques |
| PEP | Prophylaxie post-exposition |
| PNUD | Programme des Nations Unies pour le développement |
| PTSD | Trouble de stress post-traumatique (Post Traumatic Stress Disorder) |
| RH | Ressources humaines |
| SOP | Standard Operational Procedures |
| UE | Union européenne |
| UN | Nations Unies |
| UNDSS | Département de sécurité des Nations Unies (United Nations Department of Safety&Security) |
| UNEP | Programme des Nations Unies pour l'environnement |
| UNFPA | Fonds des Nations Unies pour la population |
| UNIDIR | Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement (United Nations Institute for Disarmament Research) |
| UNISDR | Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophes |
| UNMAS | Service des Nations Unies d'activités relatives aux mines |
| UNODA | Bureau des affaires de désarmement des Nations Unies |
| UNODC | Office des Nations Unies contre la drogue et le crime |

MODULE I

MODULE I

ANALYSE

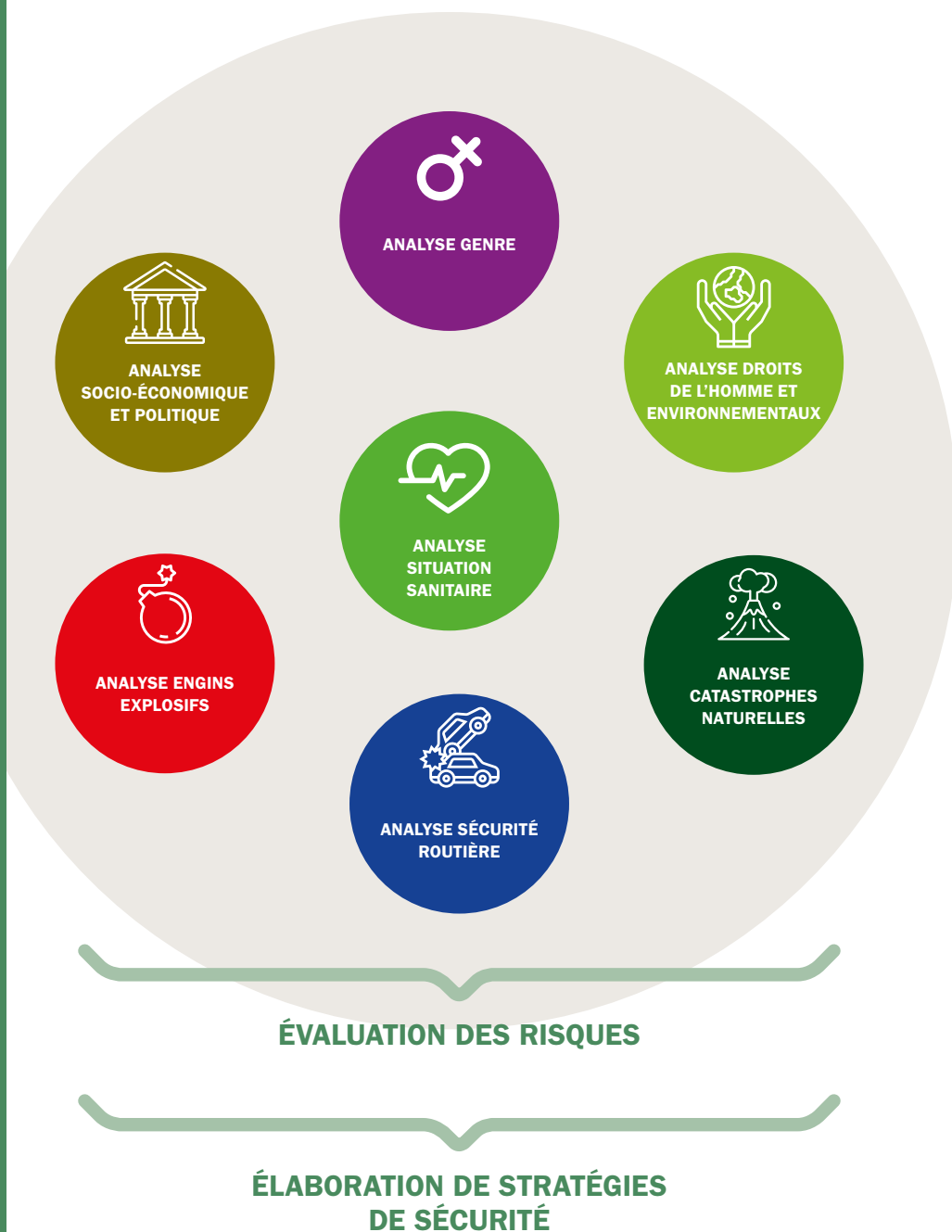
Pour concevoir un guide de sécurité avec ses protocoles nécessaires, il est primordial de réaliser d'abord une analyse descriptive et diagnostique de la situation au niveau des risques, en évaluant leur probabilité et impact afin de définir les stratégies de sécurité appropriées.

L'analyse doit être propre à chaque situation, à chaque pays voire chaque région. Ce chapitre renseigne sur les principaux aspects à analyser et la façon de s'y prendre.

Toutefois, sachez qu'il peut exister d'autres aspects d'intérêt à analyser dans leur contexte concret que ceux mentionnés dans ce module.

Ce module vous guidera pour vous aider à réaliser l'analyse de la situation de votre organisation en termes de sécurité, ainsi que l'évaluation des risques et la définition de stratégies de sécurité.

Rappelez-vous que l'analyse doit toujours être propre à chaque situation, vous pouvez donc avoir besoins d'autres éléments que ceux suggérés dans ce guide.



1 - A

DÉFINITION DE CONCEPTS

Cette section vous permettra de comprendre les concepts clés qui sont abordés pour préparer un plan de sécurité.

Pour votre guide, vous pouvez adopter les concepts tels qu'ils sont définis ici ou les adapter avec des exemples propres et plus adaptés à votre pays/régions.

**RAPPELEZ-VOUS :**

L'analyse initiale du contexte, le diagnostic des menaces, l'exposition au risque, ainsi que la vulnérabilité à différents événements, sont la base pour définir des mesures appropriées d'atténuation liées à la mise en oeuvre des programmes et à la réalisation de leurs objectifs.

LA SÉCURITÉ, C'EST LA DOUBLE TRANQUILLITÉ « D'ÊTRE ET DE SE SENTIR EN SÉCURITÉ »

**COMMENÇONS AVEC CERTAINS CONCEPTS CLÉS :****RISQUE :**

- La manière dont une menace se répercute sur le personnel, les actifs, la réputation ou les programmes de l'organisation. Exemples de risques : inondation des installations de l'organisation, effondrement des bâtiments, contamination par le choléra ou autres maladies, etc.

MENACE :

- Tout événement qui met en péril la propre sécurité de l'organisation, du personnel de l'organisation, des actifs dans le contexte dans lequel il survient. Types de menaces : violence, conflit, catastrophes naturelles, terrorisme, problèmes sanitaires, interférence politique, crime et corruption etc. Exemples de menaces : criminalité ; événements d'origine physique (inondations, tremblements de terre, eaux contaminées) ; négligence institutionnelle (absence de règles, organigrammes, formations, etc.).

VULNÉRABILITÉ :

- Exprime aussi bien l'exposition au risque que la mesure de la capacité de réponse devant de tels événements. Exemples de vulnérabilité : personnel non formé, position des bureaux près d'un terrain argileux, conditions précaires des bâtiments, absence de plans d'urgence, etc.

IMPACT :

- Gravité des conséquences d'un incident de sécurité.

SÉCURITÉ :

- La sécurité est un besoin intrinsèque à l'être humaine. Il s'agit d'une situation émotionnelle qui permet ou non, de développer notre activité privée, sociale et professionnelle, dans un environnement de normalité et de sérénité. La sécurité, c'est la somme de deux concepts : protection et résistance. C'est la certitude de savoir que quelque chose s'est passé, la possibilité de découvrir immédiatement ce qui se passe et la tranquillité, en cas d'intrusion, de pouvoir prendre une mesure immédiate. Elle implique la protection du personnel, des volontaires ou des ressources de l'organisation contre des actes de violence, vol ou dommages.

La sécurité a deux composantes principales :

Responsabilité individuelle comprises comme toutes les actions que les personnes entreprennent personnellement pour assumer leurs obligations et garantir des normes minimales de sécurité.

Responsabilité institutionnelle : ce sont les mesures, actions et procédures pour gérer le risque encouru par les individus/organisations face aux menaces (Plan/Guide de sécurité).

1 · B.1

ANALYSE SOCIO-ÉCONOMIQUE ET POLITIQUE

Cette section vous aidera à répondre aux questions suivantes :

Comment la pauvreté du pays se répercute sur le climat de sécurité ?

Quel type de criminalité existe-t-il dans les régions d'intervention des projets ?

Existe-t-il des tensions entre différents groupes ethniques ou religieux ?

Existe-t-il des groupes armés contrôlant une partie du territoire ?

Les périodes pré et post-électorales comportent-elles une instabilité ou un conflit ?

Existe-t-il des normes culturelles différentes selon les groupes de population ou territoires ?

Quel est le niveau de violence actuel ?

Qui sont les acteurs clés dans le panorama socio-économique et politique ?



SOCIÉTÉ ET ÉCONOMIE

- Décrivez la structure sociale de votre pays : pyramide démographique, densité de population, distribution territoriale, ressources économiques et accès à ces dernières. Difficultés ou tensions pour l'accès aux ressources.
- Décrivez le phénomène de la pauvreté dans votre pays : comment elle est répartie géographiquement et socialement.
- Décrivez les groupes ethniques ou religieux et leurs interactions.
- Décrivez les modèles et normes culturelles de la population et leurs différences par groupes sociaux, ethniques, religieux (y compris linguistiques, etc.).



SYSTÈME POLITIQUE

- Décrivez le système d'organisation politique dans votre pays en mettant l'accent sur le contrôle total ou partiel du territoire par une partie de l'État, la garantie totale, partielle ou inexistante des libertés civiles et des droits sociaux (y compris le contrôle sur l'information et l'accès à cette dernière).
- Décrivez les principaux acteurs au niveau politique en mettant l'accent sur de possibles groupes paramilitaires, groupes armés, terroristes, milices, etc.
- Décrivez de possibles instabilités politiques ou conflits chroniques, aigus ou récurrents.



CRIMINALITÉ ET VIOLENCE

- Décrivez les types de criminalité les plus fréquents dans votre pays selon les régions géographiques le cas échéant et s'il existe des populations qui font l'objet de criminalité de manière prioritaire (cibles potentielles).
- Décrivez les principaux acteurs associés à la criminalité, y compris les gangs, clans, etc.
- Analysez le niveau de violence associée à la criminalité.
- Décrivez la problématique du commerce illégal de drogues toxiques dans votre pays.



RAPPELEZ-VOUS :

Les caractéristiques socio-économiques et politiques varient d'un pays à l'autre, ainsi qu'à l'intérieur même des pays.

Les sujets spécifiques à considérer doivent toujours l'être selon le contexte.



LONGUEUR APPROXIMATIVE :
Deux pages.



ET OÙ PUIS-JE OBTENIR CES INFORMATIONS ?

- Diagnostic et analyse participative au niveau de votre équipe de travail
- Bases de données gouvernementales au niveau national/local sur la pauvreté, la société et la criminalité
- Rapports et analyses de pays par des organismes internationaux tels que le PNUD, OEA, BID, entre autres.
- Rapports sur la criminalité : observatoire interaméricain de sécurité de l'OEA, Insight Crime, UNODC.



ANNEXES

Assurez-vous d'inclure comme annexes :

- Carte du pays.
- Carte détaillée des régions d'intervention.
- Cartographie des régions de criminalité.
- Cartographie des régions de conflit par pays, région et critères nationaux/locaux.



1 · B.2

GENRE ET POPULATIONS VULNÉRABLES

Cette section vous aidera à répondre aux questions suivantes :

À quels risques sont exposées les femmes de manière spécifiques ?

Quels autres groupes sont affectés de manière spécifique ?



RAPPELEZ-VOUS :

En général, les agressions les plus graves contre les droits de l'homme subies par les femmes sont causées par des hommes de leur entourage.

Toutefois, ces abus, malgré leur gravité, restent généralement sous-représentés dans les statistiques officielles.

L'espace privé a été insuffisamment considéré par les analyses et par les politiques de sécurité.



LONGUEUR APPROXIMATIVE :
Une page.



- Analysez la violence contre les femmes : les restrictions de mobilité, les obstacles pour la participation à la vie sociale, leur dépendance vis-à-vis de la protection d'autres personnes (généralement des hommes) ainsi que des facteurs plus subjectifs tels que le manque de confiance en soi et la méfiance envers d'autres personnes, l'isolement, la transmission du sentiment d'insécurité aux filles, les sentiments de culpabilité et de responsabilité face aux incidents.
- Analysez les risques, la fréquence et les régions d'agressions et de violences sexuelles.
- Décrivez les effets discriminatoires découlant de l'attribution de rôles et d'opportunités.
- Décrivez les besoins, expériences et abus dont souffrent les femmes, du fait d'être des femmes ou qui les affectent de manière disproportionnée.
- Analysez le leadership et la participation politique des femmes dans les régions de travail ; la formation et l'éducation. Inégalité d'accès aux soins de santé ou aux ressources économiques.
- Analysez d'autres groupes vulnérables tels que les LGBT, travailleuses et travailleurs du sexe, etc. : risques auxquels ils font face (violence ou autres).



ET OÙ PUIS-JE OBTENIR CES INFORMATIONS ?

- Diagnostic et analyse participative au niveau de votre équipe de travail spécialement avec un groupe de femmes
- Bases de données gouvernementales au niveau national/local sur la pauvreté, la société et la criminalité
- Rapports et analyses de pays par des organismes internationaux tels que l'ONU Femmes, UNFPA, PNUD, OEA, BID, entre au

1 - B.3

DROITS DE L'HOMME ET ENVIRONNEMENTAUX

Quels sont les risques associés à la défense des droits de l'homme et environnementaux ?

Cette section vous permettra d'identifier l'existence ou la probabilité de subir des incidents violents dus à la nature des actions que votre organisation met en œuvre.

Ce module vous concerne surtout si votre organisation travaille avec des défenseurs des droits de l'homme ou environnementaux.

**RAPPELEZ-VOUS :**

En moyenne, trois défenseurs des droits de l'homme et environnementaux meurent violemment chaque semaine. En 2018, 321 activistes ont été assassinés selon Front line Defenders.

La persécution et les attaques touchant régulièrement les activistes ont les circonstances aggravantes de genre en plus d'un effet cascade sur leurs familles et communautés causant une crainte qui peut mettre en péril la poursuite des actions en faveur de la défense desdits droits.



LONGUEUR APPROXIMATIVE :
Une page.



- Documentez les attaques subies (extorsions, stigmatisation, disparition, assassinats, etc.) par le personnel, les communautés en adoptant une approche de genre lorsque que cela s'avère pertinent et en incluant les conséquences de ces attaques sur les familles et communautés.
- Analysez les causes structurelles des attaques, dans le but de proposer des mesures à long terme qui couvrent ces causes, et des stratégies pour anticiper les crises à temps et pouvoir les prévenir, les réduire ou les atténuer;
- Identifiez des espaces de coordination entre des mouvements et des organisations travaillant sur les droits de l'Homme et environnementaux, afin d'articuler leurs demandes et unir leur voix. Localisez les organismes ancestraux qui travaillent dans la région.
- Évaluez la forme d'accès aux mécanismes judiciaires ou quasi-judiciaire existants.
- Identifiez les régions d'impact des phénomènes et leur récurrence. Identifiez pour chacun des événements combien de fois le phénomène a eu lieu et s'il s'agit d'un phénomène de grande étendue ou d'évènements ponctuels.

**ET OÙ PUIS-JE OBTENIR CES INFORMATIONS ?**

- Diagnostic et analyse participative au niveau de votre équipe de travail ou communautés
- Bases de données existantes au niveau gouvernemental local ou national sur les plaintes
- Données et analyses sur votre pays d'organismes internationaux spécialisés tels qu'Universal Right Group, UNEP, EHRDs Universal Rights Group, Global Witness, N1M, ACNUR, Front line Defenders.

**ANNEXES****Assurez-vous d'inclure comme annexes :**

- Carte détaillée des risques en termes de droits de l'homme et environnementaux dans les régions d'intervention.

1 · B.4

SANTÉ

Cette section vous aidera à répondre aux questions suivantes :

Quels vaccins doit faire le personnel volontaire pour entrer dans le pays ?

Quelles précautions faut-il prendre avec les aliments et boissons ?

Quelles maladies dans le pays présentent un potentiel épidémique ?

Lesquelles des tâches réalisées par le personnel comportent un risque pour leur santé ? Comment prévenir ou minimiser le risque ?



RAPPELEZ-VOUS :

La santé est un état de bien-être physique, mental et social complet, et pas seulement l'absence de maladie. Il s'agit d'un droit de l'homme fondamental dont la réalisation requiert une action combinée entre d'autres secteurs que celui sanitaire, tels les secteurs sociaux et économiques. La prévention est fondamentale. Tout le personnel doit être informé sur ses propres responsabilités en matière de sécurité et notamment sur les risques pour sa santé, sachant que l'organisation a analysé les risques et s'est préparée pour les minimiser et y faire face.



LONGUEUR APPROXIMATIVE :
Deux pages.



RISQUES POUR LA SANTÉ

- Analysez les types de risques de santé auxquels peut être confronté le personnel (agression, maladies, violence, accidents, hygiène, environnementaux, chimiques, etc.). N'oubliez pas les risques de santé mentale et en particulier la possibilité de stress pouvant affecter le personnel (PTSD). Définissez la responsabilité et la périodicité de révision et de mise à jour dudit diagnostic.
- Identifiez les risques professionnels associés aux tâches concrètes réalisées par le personnel et les moyens de les minimiser (équipement de protection ou autres).
- Analysez spécialement les risques d'épidémies dans les régions où l'organisation travaille ainsi que les risques sanitaires durant les voyages (voir section 1.b.6).



PREVENCIÓN

- Recueillez des informations sur les vaccins et médicaments nécessaires pour la prévention de maladies qui existent dans votre pays (au niveau national ou local) sans oublier la malaria, la fièvre jaune, la rage, la dengue, le virus Zika et autres selon le pays.
- Définissez les formations nécessaires pour votre personnel (premiers secours, premiers soutiens psychologiques, autoprotection et résilience, etc.). Le cas échéant, identifiez des personnes/comités de recours (comités de santé et sécurité).



ET OÙ PUIS-JE OBTENIR CES INFORMATIONS ?

- Diagnostic et analyse participative au niveau de votre équipe de travail.
- Analyse de la situation sanitaire du bureau de l'OMS au niveau national et régional.



ANNEXES

Assurez-vous d'inclure comme annexes :

- Carnet de vaccins recommandés/obligatoires dans le pays.
- Cartographie géographique des maladies à potentiel épidémique.
- Liste d'hôpitaux et centres de santé de routine et avec une capacité de réponse d'urgence auxquels se rendre en cas de besoin (contacts, adresse), sans oublier d'analyser la capacité en matière de chirurgie, et d'inclure également dans la liste les services de dentistes fiables et de qualité.

1 · B.5**CATASTROPHES NATURELLES**

Cette section vous aidera à évaluer l'existence ou la possibilité de phénomènes naturels présentant des risques de sécurité pour les individus et les caractéristiques des régions susceptibles d'être le théâtre d'une catastrophe. L'analyse des risques naturelles sert de base pour l'élaboration des plans de lutte contre les catastrophes.



RAPPELEZ-VOUS :
Le nombre de catastrophes naturelles survenant au niveau mondial a augmenté. Certains des phénomènes naturels sont prévisibles grâce aux modèles de prévision, toutefois d'autres sont imprévisibles et les effets de ces derniers sont toujours plus dévastateurs. Il est d'une importance capitale d'analyser leurs éventuelles répercussions au niveau local/national dans votre pays.



LONGUEUR APPROXIMATIVE :
Une page.



- Identifiez quels phénomènes naturels ont touché à un moment donné votre pays, tels que terrains instables, inondations, crues de fleuves, éruptions volcaniques, séismes, ouragans, tsunamis, raz de marée ou tout autre phénomène.
- Analysez l'intensité relative des phénomènes décrits ci-dessus, ainsi que les zones d'impact et la probabilité de survenue à l'avenir, y compris les facteurs qui contribuent à la dynamique des phénomènes tels que la surexploitation des sols, la probabilité d'incendies, des constructions inappropriées, etc.
- Réalisez une cartographie des régions à risque : délimitation cartographique la plus précise possible des phénomènes naturels, ainsi que de toutes les zones touchées ou à risque.
- Évaluation de vulnérabilité. Répercussions sur les vies humaines, logements, biens, infrastructures, sols agricoles. Capacité à répondre et se relever, facteurs qui influent sur la vulnérabilité : sociaux (politiques, institutionnels, organisationnels, éducatifs, idéologiques, culturels), économiques, physiques, environnementaux dans les zones d'impact.

**ET OÙ PUIS-JE OBTENIR CES INFORMATIONS ?**

- Diagnostic et analyse participative au niveau de votre équipe de travail.
- Bases de données existantes au niveau gouvernemental local ou national sur les phénomènes naturels.
- Données et analyses de votre pays d'organismes internationaux spécialisés tels qu'ECHO, CDERA, CEPREDENAC, UNISDR, PNUD, OCHA.

**ANNEXES**

Assurez-vous d'inclure comme annexes :

- Carte détaillée des risques dans les régions d'intervention.



1 · B.6

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Cette section vous aidera à identifier les risques associés aux voyages réalisés par voie routière ou aérienne :

Quelles sont les voies les plus sûres pour accéder aux projets de terrain ?

Que dois-je prendre en compte avant d'entreprendre un déplacement ?

Vaut-il mieux que le véhicule soit identifié ou qu'il ne le soit pas ?

L'analyse permet d'identifier des routes sûres et des routes d'évacuations potentielles.



RAPPELEZ-VOUS :

Un grand nombre d'incidents de types vols, attaques, enlèvements et accidents subis par le personnel humanitaire surviennent pendant le transport (ou y sont liés) sur les routes, pistes, chemins, de l'aéroport aux bureaux de l'organisation ou au logement, du centre à la résidence ou lors du déplacement aux projets sur le terrain ou aux réunions. Parmi les coopérants et travailleurs expatriés en coopération, les accidents de la route sont l'un des principaux facteurs de morbidité et de mortalité.



LONGUEUR APPROXIMATIVE :
Une page.



- Identifiez le type et la fréquence des incidents (vols, attaques, enlèvements, accidents divers, etc.) qui ont touché les différentes voies/voies secondaires ou chemins ruraux que vous utilisez dans vos déplacements habituels personnels et professionnels.
- Pour les nouvelles zones de travail, identifiez les risques associés aux voies d'accès et cherchez des chemins alternatifs en cas de problèmes ou incidents.
- Repérez des points sûrs sur les routes que vous utilisez, auxquels vous pouvez vous arrêter pour vous reposer, faire le plein de carburant ou manger, ainsi que des points de secours et garages qui possèdent des zones de stationnement protégées ou surveillées.
- Analysez les risques et les avantages de vous déplacer avec les véhicules de l'organisation identifiés avec le logo et déterminez la politique que l'organisation suivra.
- Identifiez le type de véhicule le plus approprié pour circuler dans les zones de travail ou les villes.
- Réalisez une cartographie des régions à risque : délimitation cartographique la plus précise possible des événements.
- Dressez une liste des compagnies de taxi et des agences de location de véhicules appropriés à vos besoins qui soient fiables pour effectuer des trajets pour lesquels l'utilisation des véhicules de l'organisation n'est pas possible. Assurez-vous de leur conformité avec les normes de sécurité et contrôlez les véhicules.
- Pour le voyage par voie aérienne, repérez les compagnies qui sont certifiées par l'International Air Transport Association (IATA).
- Si votre pays/région est concerné(e), identifiez les compagnies de transport par eau qui appliquent des pratiques nautiques sûres et disposent de l'équipement de sécurité de base sur les bateaux.



ET OÙ PUIS-JE OBTENIR CES INFORMATIONS ?

- Diagnostic et analyse participative au niveau de votre équipe de travail.
- Bases de données existantes au niveau gouvernemental local ou national sur les incidents de la route ou de sécurité.
- Notes en matière de sécurité attribuées aux compagnies aériennes.
- Réunions de coordination avec d'autres entités/organisations.



ANNEXES

Assurez-vous d'inclure comme annexes :

- Carte détaillée de routes/chemins/pistes/voies avec les événements identifiés en indiquant chaque routes et voies secondaires.

1 · B.7**ENGINS EXPLOSIFS NON EXPLOSÉS, MINES, RESTES DE GUERRE**

Cette section vous aidera à signaler l'existence ou la possibilité de trouver des explosifs non explosés, des mines ou des restes de guerres dans votre région de travail.

L'analyse des risques sert de base pour établir des protocoles de sécurité, de prévention et de réponse appropriés.



RAPPELEZ-VOUS :
Seuls les spécialistes dument formés doivent chercher et manipuler des mines terrestres, engins explosifs non explosés ou restes de guerres en raison de leur très forte dangerosité.



LONGUEUR APPROXIMATIVE :
Une page.



- Identifiez l'existence de zones signalisées officielles ou informelles (rubans, poteaux en bois, pierres peintes, etc.) indiquant la possible présence d'explosifs non explosés ou de mines.
- Repérez des signes d'affrontement ou d'activité militaire (véhicules endommagés, civiles ou militaires).
- Analysez le comportement de la population de la région et identifiez les zones qui ne sont pas utilisées par la population locale. Les rues vides ou à faible circulation peuvent être de bons indicateurs.
- Identifiez l'existence de maisons ou villages abandonnés.
- Localisez les entités ou organisations qui travaillent sur ce problème et peuvent vous informer sur les zones, comportements à risque à éviter, stratégies communautaires d'évitement et de réponse en cas d'explosion, etc.
- Réalisez une cartographie des régions à risque : délimitation cartographique la plus précise possible des zones à risque.

IMPORTANT : NE PRENEZ PAS DE RISQUE ET NE VOUS APPROCHEZ PAS DE POTENTIELLES ZONES À RISQUE

**ET OÙ PUIS-JE OBTENIR CES INFORMATIONS ?**

- Diagnostic et analyse participative au niveau de votre équipe de travail ou population
- Bases de données existantes au niveau gouvernemental local ou national sur les engins explosifs. Informations des habitants des régions suspectes.
- Données et analyses de votre pays d'organismes internationaux spécialisés tels qu'UNMAS; MAGAMERICA; E-MINE; EU, UNODA; UNIDIR.

**ANNEXES**

Assurez-vous d'inclure comme annexes :

- Carte détaillée des risques dans les régions d'intervention.
- Contacts des organisations expertes en la matière.

1 - C

ÉVALUATION DES RISQUES

Une fois le contexte analysé, les menaces et les vulnérabilités identifiées, il est nécessaire d'évaluer le risque en se rappelant que :

$$M \times V = R$$

Ce chapitre vous aidera à classer les risques, des plus graves à ceux de moindre d'incidence, en tenant compte de facteurs tels que le personnel touché, le niveau de probabilité et l'impact.

Il n'est pas possible ni efficace de prendre des mesures de sécurité pour faire face à chacune des menaces possibles.

Il est important d'équilibrer le besoin de travailler dans une région avec le besoin de réduire l'exposition aux risques.

« MENACE X VULNÉRABILITÉ = RISQUE »



A - IDENTIFICATION DE MENACES ET VULNÉRABILITÉS

- Analysez les principaux dangers et menaces diagnostiqués dans la conception et la mise en œuvre de vos projets dans le pays et dans les régions où vous travaillez.
- Analysez les menaces de sécurité qui affectent d'autres pays/régions voisines et peuvent avoir un impact sur votre propre pays.
- Identifiez le niveau de vulnérabilité face aux menaces ainsi que les personnes pouvant être touchées tout particulièrement.

Classez la probabilité que l'évènement ait lieu :

- **Très probable** : quotidiennement.
- **Probable** : une fois par semaine.
- **Modérément probable** : tous les ans.
- **Peu probable** : tous les deux ou trois ans.
- **Très peu probable** : tous les 4 ans ou plus.

Classez l'impact de l'évènement comme :

- **Critique** : mort ou blessures graves, annulation d'activités ou pertes très importantes.
- **Grave** : blessures graves, perturbations graves affectant l'organisation ou pertes importantes de biens.
- **Modéré** : blessures qui ne mettent pas la vie en péril/stress élevé, retards dans l'activité ou quelques pertes.
- **Réduit** : quelques blessures légères, retards limités, possibles dommages ou pertes légères.
- **Insignifiant** : aucune blessure, perturbations réduites de l'activité.



B - CLASSIFICATION DES RISQUES

La combinaison de la probabilité que la menace se produise avec l'impact causé dans le cas où elle se produirait. Classez la matrice des risques selon l'échelle suivante.

- **Risque très élevé** : action immédiate. Si le risque peut être atténué à l'aide de plans d'urgence, il faut s'assurer que ces derniers sont fonctionnels.
- **Risque élevé** : action prioritaire - Élaboration et vérification de plans d'urgence.
- **Risque moyen** : plus grande sensibilisation et procédures spécifiques.
- **Risque faible** : plus grande sensibilisation et gestion à travers des procédures de routine.
- **Risque très faible** : gestion à travers des procédures de routine.



RAPPELEZ-VOUS :

Réduire ou atténuer le risque est l'un des principaux objectifs du plan de sécurité.

Chaque organisation doit définir le seuil de « risque acceptable ».

Il dépendra de la capacité de l'organisation à gérer le risque et à travailler dans des environnements à risques modérés à élevés.



LONGUEUR APPROXIMATIVE :
Deux pages.



C - MESURES D'ATTÉNUATION DES RISQUES

Une fois les menaces identifiées et classées, il est recommandé de prendre des mesures d'atténuation afin de réduire l'exposition au risque.

Des mesures de prévention visant à réduire la probabilité qu'un incident se produise (avec pour objectif d'éviter que l'incident se produise)

→ Exemple : réalisation de l'entretien de véhicules.

Mesures réactives visant à diminuer l'impact quand un incident se produit (avec pour objectif de diminuer les effets négatifs à supposer que l'incident se produise)

→ Exemple : s'assurer de l'utilisation de la ceinture de sécurité.

Sachez que si la probabilité est forte et que seules des mesures réactives sont prises, l'effet de ces actions sera limité.

Les mesures d'atténuation seront abordées plus spécifiquement dans le module III de ce guide : élaboration de protocoles pour atténuer les menaces (SOP).



D - MATRICE DES RISQUES

Incluez les données suivantes dans :

→ Incluez les données suivantes dans :

Spécifiez l'impact et la probabilité des événements et marquez en couleurs selon le niveau de risque.

Sachez que c'est l'organisation qui définit le niveau de risque en fonction de ses seuils.

→ **Matrice des risques :**

Type de menace ; Localisation ; Acteurs impliqués dans le risque; Indicateurs ; Vulnérabilité ; Probabilité ; Impact; les mesures à prendre pour chaque menace identifiée dans la matrice de risques.



ANNEXES

Assurez-vous d'inclure comme annexes :

→ Matrice des risques (**voir exemple page suivante**) et tableau de classification des risques.

CLASSIFICATION DES RISQUES

| | | IMPACT | | | | |
|-------------|---------------------|-------------------|--------|--------|--------------------------------|----------------------|
| | | INSIGNIFIANT | RÉDUIT | MODÉRÉ | GRAVE | CRITIQUE |
| PROBABILITÉ | Très probable | Vol sans violence | | | | Tremblement de terre |
| | Probable | | | | Accident de la route | |
| | Modérément probable | | | | Attaque aux centres hors siège | |
| | Peu probable | | | | | Éruption volcanique |
| | Très peu probable | | | | | Enlèvement |

MATRICE DES RISQUES

| MENACE | LOCALISATION | ACTEURS OU AGENTS MENAÇANTS | QUI EST EXPOSÉ AU RISQUE ? VULNÉRABILITÉS | IMPACT | INDICATEURS |
|---|--|--|---|---|---|
| Identifiez toutes les menaces et développez le tableau pour chacune d'elles | Spécifiez le lieu de la menace le plus exactement possible | Qui ou qu'est-ce qui peut constituer la menace | Quel type de personnel est le plus exposé au risque Caractéristiques de ce personnel | Perte de vie, perte d'actifs, risque quant à la réputation, etc. | Comment la menace peut-elle être mesurée |
| Inondations | Région nord du pays | Changement climatique | Équipe/ population | Blessures physiques temporaires ou permanentes, Mort, centre ou biens endommagés Interruption temporaire d'activité | Décret de situation d'urgence par les autorités |
| Attaque sur la route | Région ouest des marais | Groupes armés/délinquants ou gangs | Équipe/ population | Blessures physiques temporaires ou permanentes, Mort, enlèvement, violences sexuelles | Incidents signalés |

1 · D

ÉLABORATION DE STRATÉGIES DE SÉCURITÉ

Une fois le contexte et les risques analysés, quels sont les étapes suivantes ?

Quelles stratégies peuvent-elles être suivies pour réduire les risques ?

Ce chapitre décrit les principales stratégies adoptées préalablement au déploiement des plans de sécurité et ayant une nature davantage de « culture organisationnelle » que de protocole.



ACCEPTATION

Relation de confiance basée sur l'acceptation de votre présence, vos méthodes de travail, la finalité de vos activités.

→ **Pour construire l'acceptation, vous aurez besoin de :**

- Cartographie des acteurs.
- Identification des alliés et établissement de relations constructives avec eux.
- Impliquer tous les membres de l'organisation, consulter la communauté et adapter les programmes aux besoins réels.
- Présenter avec cohérence votre identité, tâche et plans de travail (interne et externe).
- Analyser la situation locale et comprendre les aspects qui pourraient rendre leur acceptation difficile.

Sachez que l'acceptation prend du temps, étant l'élément le plus difficile à gagner, et aussi le plus facile à perdre.

- **Exemple :** si vous êtes une organisation religieuse, communiquez clairement comment sa définition affecte ou non son travail.
- **Exemple :** expliquez d'où proviennent ses fonds et quelles sont les priorités de son programme (mission et vision).



PROTECTION

La protection a pour objectif de réduire le risque (et non pas la menace) par la réduction de la vulnérabilité de l'organisation.

- Les mesures de protection sont établies selon l'analyse des menaces physiques et des facteurs de vulnérabilité de l'organisation.
- Des mesures seront adoptées pour réduire les vulnérabilités qui ont été identifiées.
- Toutes les mesures doivent être clairement décrites et s'appliquer de la même manière à tout le personnel.

Sachez qu'adopter des mesures disproportionnées par rapport aux risques pourra avoir un impact sur l'image de l'organisation.

- **Exemple :** mesures de protection des installations (grillage, alarmes, gardes, etc.). Essayez d'éviter que l'antenne devienne un bunker.
- **Exemple :** mesures de protection visant à garantir la sécurité lors des déplacements (radios, téléphones, politiques de contacts réguliers, etc.).



RAPPELEZ-VOUS :

Il est important que votre organisation réfléchisse sur les stratégies de sécurité qu'elle utilise habituellement (de manière consciente ou non) et comprenne leurs avantages et inconvénients et comment les mettre en œuvre.

N'oubliez pas que la responsabilité de la sécurité de l'organisation repose sur vos protocoles, stratégies et leur mise en pratique, au niveau organisationnelle comme individuel.



LONGUEUR APPROXIMATIVE :
Deux pages.



DISSUASION

Mesures qui affectent directement celui qui représente la menace et qui servent à contrer les menaces et les actions armées telles que les sanctions juridiques, politiques ou économiques.

→ **Stratégie de dernier recours, lorsque les deux précédentes n'ont pas été concluantes. Dans le développement desdites stratégies de dissuasion (le cas échéant), vous devrez analyser :**

- Quelles sont vos limites face auxquelles vous pouvez menacer de retirer vos services ou les retirer de manière efficace.
- Besoin de personnel armé tel que des gardes de sécurité lors des déplacements.

Sachez que ces mesures peuvent mettre votre acceptation en péril.

→ **Exemple :** l'utilisation de personnel armé lors des déplacements n'est généralement pas sans conséquences au moment de travailler avec les communautés.

→ **Exemple :** si un retrait ou une suspension des activités est possible, anticipez les conséquences pour les populations bénéficiaires et pour votre personnel et atténuez les répercussions (paiement de salaires, suivi à distance, etc.).



COORDINATION

Dans les pays où il existe des instances et groupes de coordination sur des sujets de sécurité.

→ **La coordination d'acteurs entre votre organisation et d'autres organisations et sources de soutien est essentielle à la sécurité. Tenez compte :**

- Des instances de sécurité existantes et dans lesquelles vous souhaitez que votre organisation soit présente et qui sera la personne chargée de représenter l'organisation.
- Identifiez les sources supplémentaires d'informations fiables (forum en ligne, alertes sms/email).
- Localisez les contacts locaux d'UNDSS et d'autres organisation nationales et internationales.
- Évaluez la fiabilité et la qualité des informations desdites sources.
- Annexez à votre guide tous ces contacts : autorités civiles, organismes spécialisés, etc.

MODULE II

MODULE II

PLANIFICATION ET GESTION DE LA SÉCURITÉ

Les organisations doivent incorporer leurs analyses et conclusions en matière de sécurité (module I) dans leur politique et organisation institutionnelle.

Par conséquent, maintenant que vous avez analysé la situation de sécurité dans votre pays/ région concernant votre organisation, dans ce module vous verrez de quoi vous aurez besoin pour la gestion de la sécurité dans votre organisation au niveau institutionnel :

Comment mettre en œuvre et gérer la sécurité au niveau institutionnel ?

Quelles structures et procédures organisationnelles générales doit avoir/adopter votre organisation ?



RAPPELEZ-VOUS :

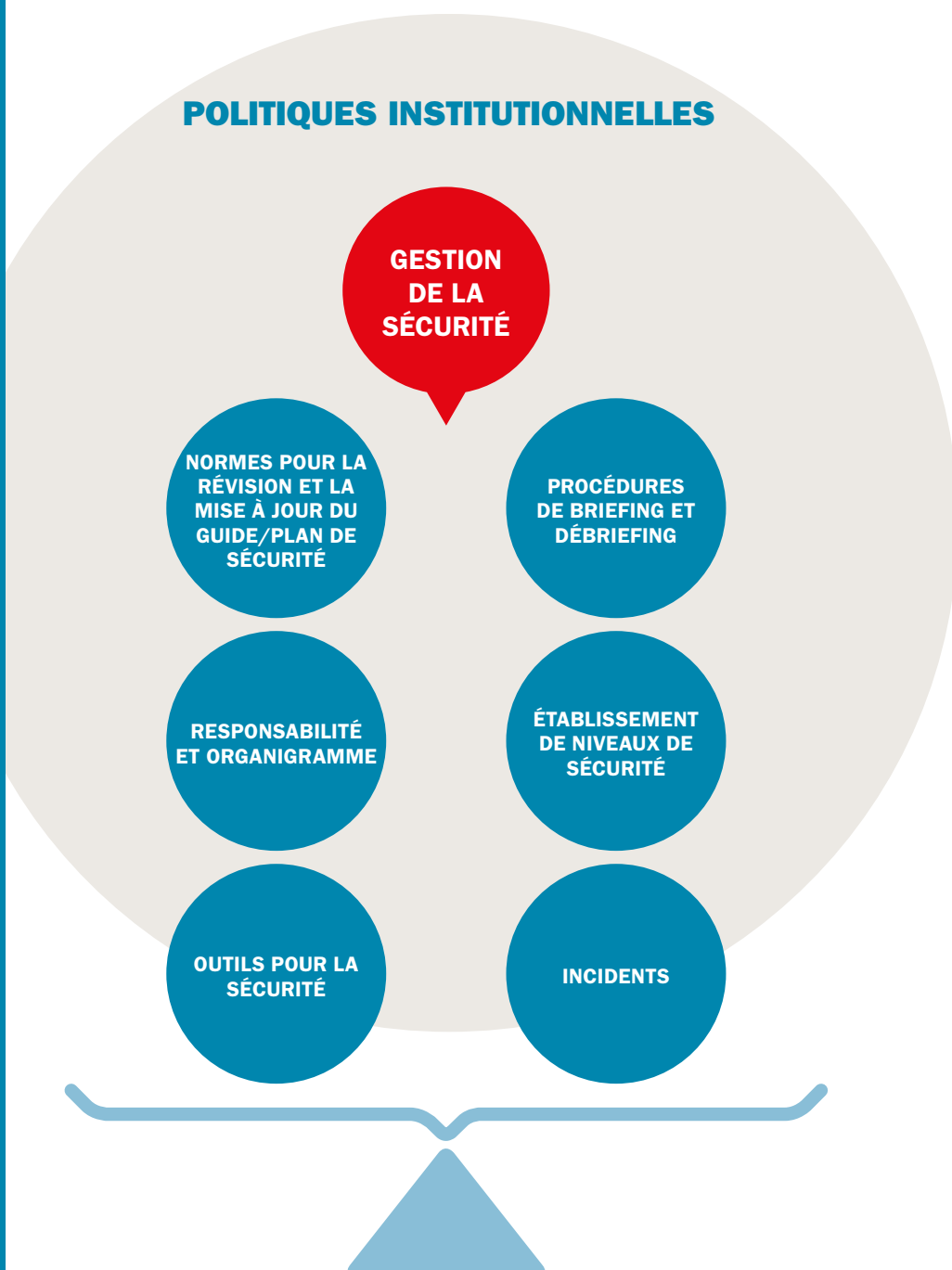
Une bonne gestion organisationnelle de la sécurité est un élément indispensable au bon fonctionnement concret de toutes les procédures opérationnelles qui sont définies.

La définition de ladite gestion est donc une étape préalable à la définition des plans opérationnels contre les menaces et les risques concrets identifiés.

Ce module vous guidera pour planifier et gérer la sécurité dans votre organisation.

Rappelez-vous que la gestion de la sécurité doit être adaptée au contexte, vous devez donc adapter votre organigramme et flux d'informations à la taille et aux caractéristiques de votre organisation.

POLITIQUES INSTITUTIONNELLES



2 - A

RESPONSABILITÉ ET ORGANIGRAMME

Chaque travailleur a la responsabilité de sa propre sécurité, de celle de ses collègues et également en partie de celle de l'organisation.

Un organigramme décrit qui est qui dans une organisation par rapport à ses responsabilités et ses tâches en établissant une chaîne de commandement plus ou moins verticale de chaque organisation.

Normalement l'organigramme de sécurité suit l'organigramme général de l'organisation en ce qui concerne les postes de commandement (bien qu'ils peuvent ne pas correspondre exactement), mais l'organisation aura probablement besoin de postes spécifiques pour la sécurité.



NIVEAUX DE RESPONSABILITÉ

Lors de l'élaboration de votre guide, tenez compte des éléments suivants :

RESPONSABILITÉ INDIVIDUELLE

- Tout le personnel de l'organisation doit être responsable de sa propre sécurité et faire preuve de bon sens. Chaque membre du personnel doit contribuer à la sécurité de ses collègues et partenaires, et signaler à son coordonnateur/coordonnatrice ou responsable tout comportement inapproprié ou peu sûr ou tout incident. Établissez un code de conduite et déterminez dans l'organigramme de sécurité (voir point suivant) des rapports hiérarchiques clairs.

RESPONSABILITÉ DE GESTION

- Chaque coordonnateur/coordonnatrice a une responsabilité quant à la sécurité du personnel qu'il ou elle gère.

RESPONSABILITÉ ORGANISATIONNELLE

- L'organisation doit établir des politiques, procédures et normes qui garantissent le plus haut niveau de sécurité possible. Les risques existants et potentiels pour le personnel et les programmes doivent être surveillés, et des mesures pour atténuer ces risques doivent être proposées. Il est essentiel de prévoir les formations, évaluations de sécurité et soutien au personnel nécessaires.



ORGANIGRAMME

Votre organisation a besoin d'un organigramme pour la gestion de la sécurité. Ce dernier devra inclure :

- Les niveaux qu'occupent les personnes dans la gestion de la sécurité : une définition appropriée des responsabilités, tâches et chaîne de commandement, processus et espaces de prise de décisions et approbations.
- La définition des comités ou groupes de travail le cas échéant (comités de sécurité).
- Il est important que la chaîne de commandement soit claire pour tous les membres de l'organisation; Décrivez les mesures pour la partager et, en cas de changement, pour la mettre à jour.

Il est recommandé que la chaîne de commandement tienne compte l'égalité entre les sexes, ethnies, groupes sociaux, etc.



- La communication est essentielle au moment d'aborder la sécurité. Il est important que votre organisation définisse dans cette section un « arbre d'appels » en cas d'incidents (qui informe/apelle qui) et les instructions attendues et les codes et messages à utiliser le cas échéant.
- Créez une liste avec tous les téléphones que le personnel utilise et établissez la procédure à suivre en absence de réponse et la fréquence avec laquelle réviser et mettre à jour ladite liste.

N'oubliez personne dans cet arbre d'appels. Attention aux volontaires nationaux et internationaux.

2 · A



RAPPELEZ-VOUS :

Un organigramme de sécurité faible ou peu clair peut entraîner un manque de clarté concernant les responsabilités face aux incidents critiques, situation susceptible de compliquer la réponse et d'avoir des conséquences plus ou moins graves.



LONGUEUR APPROXIMATIVE :
Deux pages.

Sachez que les membres du personnel international de votre organisation (volontaires et autres) à l'arrivée au pays ont généralement l'obligation de s'enregistrer aux ambassades ou consulats de leurs pays respectifs et doivent également observer les normes de sécurité établies par lesdites institutions.



2 · B

NORMES POUR LA RÉVISION ET LA MISE À JOUR DU GUIDE/PLAN DE SÉCURITÉ

Pourquoi le guide de sécurité est-il important pour l'ensemble du personnel ?

Qui sont les responsables de la préparation du plan, de sa mise à jour et de la formation du personnel ?

Quand le document a-t-il été rédigé ?

Quand doit-il être mis à jour ?

La mise à jour de la Politique de sécurité sera réalisée périodiquement selon les besoins du contexte et à travers un processus participatif avec les partenaires locaux et le personnel.

**RAPPELEZ-VOUS :**

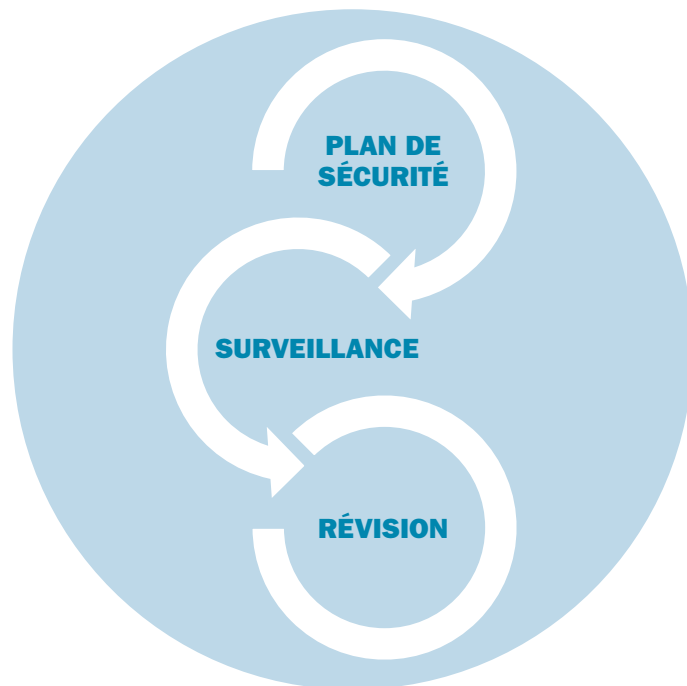
Les plans de sécurité doivent être pratiques et accessibles à tout le personnel.

Il est capital que les plans soient révisés en continu pour refléter tout changement dans la situation de sécurité, de manière à prévenir ou atténuer d'éventuels incidents de sécurité.



LONGUEUR APPROXIMATIVE :

Une page.

**SURVEILLANCE**

La gestion de la sécurité requiert une surveillance et une analyse constantes des incidents de sécurité ainsi que de l'adéquation des analyses réalisées dans le module précédent (voir module 1) sachant que les contextes changent et évoluent parfois de façon imperceptible. Par conséquent, votre guide doit prévoir :

- Comment réaliser une cartographie des incidents.
- Comment et qui analysera les incidents survenus et leur degré d'impact.
- Établissement de critères/incidents clés pour mettre à jour le plan de sécurité.

**RÉVISION**

Mettre à jour les plans de sécurité et les partager avec le personnel doit être une routine régulière pour s'assurer que ces plans continuent d'être pertinents et efficaces. Par conséquent :

- Définissez des révisions périodiques des normes de sécurité afin de vérifier leur conformité aux normes minimales et leur efficacité (au minimum tous les trois mois et lorsqu'une révision s'impose).
- Établissez des mécanismes pour la réalisation de recherches détaillées en considérant les décisions et actions qui ont été prises face à un incident sérieux. Prévoyez de réaliser des révisions des procédures de sécurité.
- Prévoyez la révision du plan de sécurité de l'organisation le cas échéant à partir des informations reçues du terrain.
- Prévoyez la révision de votre plan de sécurité en cas d'incidents sérieux concernant d'autres organisations.
- Établissez un système pour maintenir tous les membres de l'organisation informés.

2 - C

PROCÉDURES DE BRIEFING ET DÉBRIEFING

Comment sont communiqués les plans de sécurité ?

Quels sont les moments clés pour partager/ rappeler des informations et instructions (arrivée de volontaires, envoi sur le terrain ?)

Qui sont les responsables des plans et de leur communication ?

Les plans de sécurité doivent être simples, faciles d'utilisation et fournir les informations dans un format que les membres du personnel peuvent utiliser dans leur travail quotidien.

Les normes devront être diffusées et mises en pratique le plus tôt possible.



RAPPELEZ-VOUS :

Il faut s'assurer que l'ensemble du personnel peut accéder à la politique et aux procédures rapidement, que ces dernières peuvent être mises en œuvre de façon fiable et que tous comprennent leur rôle, leurs responsabilités et celles des autres.



LONGUEUR APPROXIMATIVE :
Une page.



BRIEFING

- Établissez des réunions (briefing) pour partager les informations relatives à la sécurité dans les régions/lieux de travail, ainsi que les procédures et responsabilités selon le type de personnel, les besoins et les moments clés (tels que l'incorporation à l'organisation, les déplacements sur le terrain, etc.).
- Remettez le guide de sécurité sur papier à chaque membre de votre organisation et assurez-vous qu'ils acceptent par écrit de le recevoir, le lire et le respecter. Créez un format spécifique sur papier pour signer cette acceptation.
- Assurez-vous que tous les membres de l'organisation y compris les volontaires connaissent et comprennent le code de conduite de l'organisation, et qu'ils sont conscients de leur responsabilité sur le plan individuel.
- Donnez des indications concrètes sur les mécanismes de gestion d'incidents, y compris des incidents critiques.
- Établissez des mécanismes pour que le personnel soit régulièrement informé sur les risques de sécurité, voyages et santé, ainsi que sur les procédures d'évacuation dans le pays ou région.
- Établissez des réunions avant les déplacements vers les régions à risque et établissez le besoin de réaliser une formation préalable en matière de sécurité (dans quels cas et qui en sera le ou la responsable).
- Assurez-vous de disposer des équipements appropriés de premiers secours dans des emplacements clés (centre, véhicules, etc.).
- Définissez des périodes régulières de repos du personnel pour les situations à haut risque ou stressantes.
- Pour le personnel international, vérifiez qu'ils sont enregistrés à leur ambassade et qu'ils observent les recommandations de voyage établies par leur pays d'origine.



DÉBRIEFING

- Définissez des procédures concrètes et des espaces sûrs à partir desquels les membres de votre organisation peuvent donner des informations sur la situation de sécurité après chaque déplacement ou après les incidents de sécurité survenus.
- Établissez les protocoles et procédures nécessaires qui assurent au personnel, en cas d'incident, de recevoir les soins médicaux et psychologiques appropriés.

2 · D

ÉTABLISSEMENT DE NIVEAUX DE SÉCURITÉ

La situation de sécurité générale est changeante et passe par différents niveaux.

Chaque niveau requerra des actions et des limites.

Tous les travailleurs doivent être conscients du niveau ou de la phase actuelle dans laquelle ils opèrent.

Le responsable de la sécurité décidera quels événements dans son environnement vont indiquer un changement dans la situation de sécurité, et par conséquent un changement de niveaux.



RAPPELEZ-VOUS :
Les niveaux ou phases de sécurités sont pratiques, surtout pour comparer un lieu ou pays avec un autre. Toutefois, ce système ne reflète pas toujours les petits changements qui peuvent avoir un grand impact et requièrent un plus haut degré d'alerte.



LONGUEUR
APPROXIMATIVE :
Une page.



NIVEAUX DE SÉCURITÉ

Établissez des indicateurs pour définir vos niveaux de sécurité.

→ **Exemple :** délinquance, enlèvement, manifestations de rue, assassinats de dirigeants, vols, etc.

Définissez des niveaux selon les indicateurs établis.

→ **Exemple :** niveau zéro (situation normale) jusqu'au niveau quatre (situation dégradée).

Indiquez des réponses organisationnelles (mesures d'atténuation et de réponse) pour chaque niveau.

→ **Exemple :** au niveau deux, les mouvements sur le terrain sont surveillés toutes les trois heures via radio ou contrôles téléphoniques.

Établissez des actions individuelles à réaliser par le personnel de l'organisation.

→ **Exemple :** au niveau 2, aucun déplacement en solitaire ne doit être effectué après 20h00 dans certaines zones (ou toutes les zones).

Sachez que le niveaux de sécurité ne doivent pas nécessairement être uniformes dans tout votre pays. Établissez des zones et cartographiez les différents niveaux de sécurité (référez-vous à votre analyse préalable - module 1).

→ **Exemple :** la zone où se trouve les bureaux de l'organisation peut se trouver dans une région sûre dans laquelle le niveau de sécurité est nul tandis que la zone où sont réalisées les activités peut être proche d'une zone militarisée avec un fort climat de tension et le niveau de sécurité être de trois.

Assurez-vous d'inclure dans ce chapitre votre matrice de niveaux de sécurité (voir exemple ci-dessous).



| Niveau | Indicateurs | Réponse organisationnelle | Actions individuelles |
|----------|---|--|---|
| 0 | <p>Niveaux de délinquance normaux.</p> <p>Déplacement sans restriction du personnel à tout moment.</p> <p>Déroulement avec normalité des activités des programmes</p> | <p>Communication avec dirigeants/ autorités sur les activités.</p> <p>Briefing/Débriefing en matière de sécurité.</p> <p>SOP pour les déplacements et les voyages du personnel, communications, accès aux installations, etc.</p> | <p>Surveiller la situation de sécurité et enregistrer les incidents</p> |
| 1 | <p>Troubles sociaux ou hauts niveaux de délinquance localisés.</p> <p>Déplacement restreint du personnel dans certains lieux.</p> <p>Déroulement avec normalité des activités des programmes</p> | <p>Informé tout le personnel de la nouvelle situation de sécurité.</p> <p>Garantir la surveillance de tous les déplacements du personnel aux zones touchées.</p> <p>Revoir les mesures et procédures de sécurité</p> | <p>Tout le personnel doit éviter de voyager seul aux zones de conflit.</p> |
| 2 | <p>Troubles sociaux ou hauts niveaux de délinquance généralisée dans le pays.</p> <p>Assassinats de dirigeants/ hommes politiques importants.</p> <p>Suspension des activités à certains moments</p> | <p>Informé tout le personnel de la nouvelle situation de sécurité.</p> <p>Veiller à ce que tous les voyages sur le terrain soient autorisés et respectent les protocoles de communication.</p> <p>Revoir et mettre à jour les plans d'évacuation/relocalisation.</p> <p>Préparer des provisions</p> | <p>Veiller à ce que les résidences/ bureaux disposent de provisions appropriées (eau, nourriture, trousse de premiers soins et d'équipements de communication fonctionnels)</p> |
| 3 | <p>Nombreux troubles civils et violence généralisée.</p> <p>Incidents et affrontements armés entre groupes spécifiques ou activités terroristes.</p> <p>Déplacement du personnel restreint.</p> <p>Suspension de certaines activités.</p> <p>Menaces aux ONG et organisations de la société civile.</p> <p>Relocalisation du personnel.</p> | <p>Déplacer/évacuer le personnel non-essentiel (et ses personnes à charge) et interdire la venue de visiteurs.</p> <p>Veiller à ce que le personnel reçoive les dernières informations sur la situation de sécurité (quotidiennement).</p> <p>Les voyages doivent être dûment autorisés par les responsables de la sécurité.</p> | <p>Le personnel doit revenir à la base ou à une zone sûre établie et attendre les instructions.</p> <p>Le personnel doit avoir un sac avec des articles essentiels préparé pour une éventuelle évacuation immédiate (limitation du nombre de kilos à transporter)</p> |
| 4 | <p>Interventions militaires ou affrontements armés à proximité des bureaux ou résidences.</p> <p>Restriction de tous les déplacements du personnel.</p> <p>Suspension de toutes les activités.</p> <p>Evacuation du personnel.</p> <p>Fermeture des bureaux.</p> | <p>Suspendre toutes les activités du programme et fermer l'agence.</p> <p>Commencer le plan d'évacuation/relocalisation.</p> <p>Le personnel international doit être préparé à l'évacuation immédiate.</p> <p>Le personnel national déplacé vers son lieu d'origine ou un lieu sûr.</p> | <p>Aucun déplacement sauf pour l'évacuation ou la relocalisation</p> |

2 · E

OUTILS POUR LA GESTION DE LA SÉCURITÉ :
COMMUNICATION

Quels mécanismes sont utiles pour la sécurité ?

Quels systèmes de communication pouvons-nous utiliser ?

Quelle est leur fiabilité ?

Les systèmes de communication sont cruciaux pour la réussite de la réponse étant donné qu'ils garantissent un flux d'informations approprié. Sans eux, gérer la sécurité peut s'avérer impossible. Souvent pendant une urgence ou une crise, ce sont les systèmes de communication qui sont court-circuités en premier, il est donc indispensable d'anticiper cette situation et de disposer d'alternatives de communication et de systèmes de secours.

**RAPPELEZ-VOUS :**

Les systèmes de communication fiables sont indispensables pour la gestion de la sécurité et doivent être remplacés en cas de perte ou dommage. Il faut en tenir compte au moment d'élaborer les budgets de l'organisation.

Sachez également que l'utilisation de systèmes de communication peut être vu comme suspect par les autorités locales et groupes militaires.



LONGUEUR APPROXIMATIVE :
Une page.

**TÉLÉPHONES MOBILES :**

- L'utilisation de téléphones mobiles est très commune, bien que dans certains pays le réseau se limite aux villes et communes principales. Dans la plupart des situations de catastrophes, les réseaux de téléphonie font partie des premiers systèmes interrompus. Vérifiez que toutes les compagnies de téléphonie partagent le même réseau dans le pays et le cas échéant faites appel à plusieurs compagnies pour avoir du réseau. Définissez vos politiques organisationnelles en matière de frais de téléphonie.

LES SYSTÈMES SATELLITAIRES :

- Ils fournissent des liens de communication efficace et portable dans des lieux reculés, bien qu'ils requièrent une visibilité directe avec les satellites et donc la réalisation de la communication dans des espaces dégagés. Les communications satellitaires sont très coûteux, notamment en ce qui concerne le transfert de données. Dans certaines zones, à la demande du gouvernement, les transmissions par satellite ne sont pas possibles pour des raisons de sécurité.

COMMUNICATION PAR RADIO :

- Les systèmes de communication par radio les plus utilisés dans les opérations de terrain sont ceux à très haute fréquence (VHF), ultra haute fréquence (UHF) et haute fréquence (HF). Les systèmes VHF/UHF sont très bon marché et sont utilisés pour des communications de courte distance. La communication dépend de la hauteur des antennes et de la topographie du terrain. Les systèmes HF sont utilisés pour les communications longue distance, ils sont généralement plus onéreux et requièrent des connaissances techniques avancées pour une installation correcte.
 - La communication par radio n'est jamais confidentielle, sachez que les messages transmis par ce système peuvent être mal interprétés par d'autres personnes ce qui peut mettre en péril votre sécurité. Établissez des protocoles d'appels par radio, quels messages peuvent être transmis et comment.

Le choix d'un système de communication doit se faire en tenant compte de plusieurs aspects. Parmi eux :

- **Quelle est la stratégie de sécurité de votre organisation ?**
Si votre organisation a un profil bas, équiper les véhicules de radios et antennes haute fréquence peut attirer l'attention sur votre organisation et mettre en péril votre sécurité.
- **Les exigences opérationnelles :** types de programmes, nombre de membres, domaines couverts par le projet, etc.
- **Terrain environnant** - montagneux, plaine ou urbain
- **Échange** - voix ou données ou les deux.
- **Le besoin d'un système autonome ou intégré avec d'autres associations.**
- **Règlementations et coutumes locales.**
- **Système de licences.**
- **Les fonds dont dispose l'organisation.**

**ANNEXES**

Assurez-vous d'inclure comme annexes :

- Protocoles d'utilisation et de maintenance des systèmes de communication (radio, téléphone, etc.)
- Protocoles de communication par radio, téléphone, codes chiffrés, etc.

2 · F

INCIDENTS

Avez-vous établi clairement que faire en cas d'incident lié à la sécurité ?

Le personnel de l'organisation sait-il avec qui il doit communiquer et quand et comment s'y prendre ?

La connaissance et l'analyse des incidents de sécurité qui surviennent dans votre environnement professionnel sont essentielles pour la protection de votre personnel.

Les registres d'incidents doivent résumer et cartographier les informations clés qui concernent le personnel, ils sont fondamentaux pour surveiller les modèles et tendances et réaliser une analyse plus approfondie de la situation de sécurité.



Définissez quels types d'incidents vont être considérés comme tels dans votre organisation et assurez-vous que l'équipe comprenne ce qu'est ou peut être un incident, ce qui n'en est pas un, le besoin de les définir et la responsabilité de les signaler. En cas de doute sur la définition d'un événement comme incident, recommandez toujours à votre personnel de le considérer comme tel et de le signaler.

Votre guide devra considérer qu'un incident est :

- Tout événement qui affecte le bien-être physique ou émotionnel du personnel ou endommage les biens de l'organisation ou perturbe les activités de ses programmes.
- Un événement qui affecte la sécurité d'une autre organisation, individu ou groupes.
- Toute « activité suspecte » : menace, avertissement, conseil reçu ou suivi du personnel de l'organisation ou de la communauté.
- Tout événement qui, bien que sans conséquences, aurait pu en avoir si les procédures n'avaient pas été respectées ou si la chance n'avait pas souri.

Les incidents sont classés selon leur ampleur :

- **Incident léger** : tout événement qui n'entraîne pas une interruption des opérations mais qui se traduit par un minimum de dommage ou perte d'actifs.
- **Incident critique** : tout événement qui entraîne une interruption temporaire/limitée des opérations et des dommages localisés aux actifs.
- **Crise** : tout événement qui entraîne l'interruption des opérations/services, et endommage de manière significative les biens. Elle requiert une intervention hors du pays.

Établissez des lignes et des formats de rapport, avec, dans les grandes lignes :

Rapport d'incident immédiat :

- Il doit normalement être réalisé verbalement, généralement par téléphone. Il consiste à fournir des informations concises et factuelles sur ce qui s'est passé, le personnel touché et les dommages.

Mises à jour d'incidents :

- Durant le rapport de l'incident, la façon dont vont s'effectuer les communications suivantes est établie pour informer sur les changements dans la situation ou apporter des détails supplémentaires.

Rapport formel de l'incident :

- Il est réalisé par écrit et est envoyé à la personne chargée de gérer les incidents (selon l'organigramme établi). Il doit contenir :
 - **Le type d'incident** (vol, vol à main armée, accident de la route, etc.).
 - **Lieu** (où s'est produit l'incident).
 - **Date**, jour et heure.
 - **Description de l'incident** (qui était impliqué, qui ou ce qui a causé l'incident, l'impact sur les victimes et les détails de toute perte matérielle, etc.).





RAPPELEZ-VOUS :

La perception de ce qu'est un incident de sécurité dépend des personnes et du lieu dans lequel il se produit.

Assurez-vous que tous les incidents, aussi insignifiants qu'ils paraissent, sont signalés, car ils peuvent vous aider à voir le besoin/la pertinence d'un changement dans vos procédures de sécurité.



LONGUEUR
APPROXIMATIVE :
Deux pages.

- **Décisions et actions qui ont été prises.**
- **Qui a été informé de l'accident** (autorités locales, agences et autres acteurs, etc.).
- **Besoin d'assistance** par d'autres entités (UE, ONU, police, etc.).
- **Recommandations à l'avenir** pour améliorer la sécurité du personnel.

Registre d'incidents et cartographie :

- Établissez un registre des incidents qui ont été signalés en indiquant la date, le type d'incident (vol, attaque, etc.) et ses conséquences.

Il est recommandé de créer et d'utiliser un modèle unique pour signaler les incidents et en faciliter le suivi.

Dans votre organigramme, il doit être clairement établi à qui les incidents de sécurité doivent être signalés.

IMPORTANT: EU Aid Volunteers Critical Incident Management établit que l'organisation doit réaliser une évaluation et signaler par email au responsable du projet EACEA tout incident léger et par téléphone tout incident critique ou grave.

Si votre organisation collabore avec ledit programme, assurez-vous d'inclure lesdits contacts dans vos organigrammes.

Si, malgré les procédures et mesures de sécurité, l'organisation a connu un incident, il est important d'analyser de manière plus approfondie la situation. Créez les procédures et formats nécessaires pour vous questionner :

Objectif de l'incident :

- Types de questions à se poser en analysant l'objectif : L'incident a-t-il été planifié ? La cible était-elle votre organisation ou toutes les organisations ? Si vous avez des preuves qu'il a été planifié contre votre organisation, l'analyse devra chercher à en connaître les motivations : Les motivations étaient-elles financières, sociales, religieuses, politiques ? Qu'est-ce qui pourrait avoir amené les auteurs à passer à l'action ? Votre organisation ou un membre de votre personnel peut-il avoir provoqué l'incident à la suite d'un acte, une déclaration ou un comportement ?

Tendances

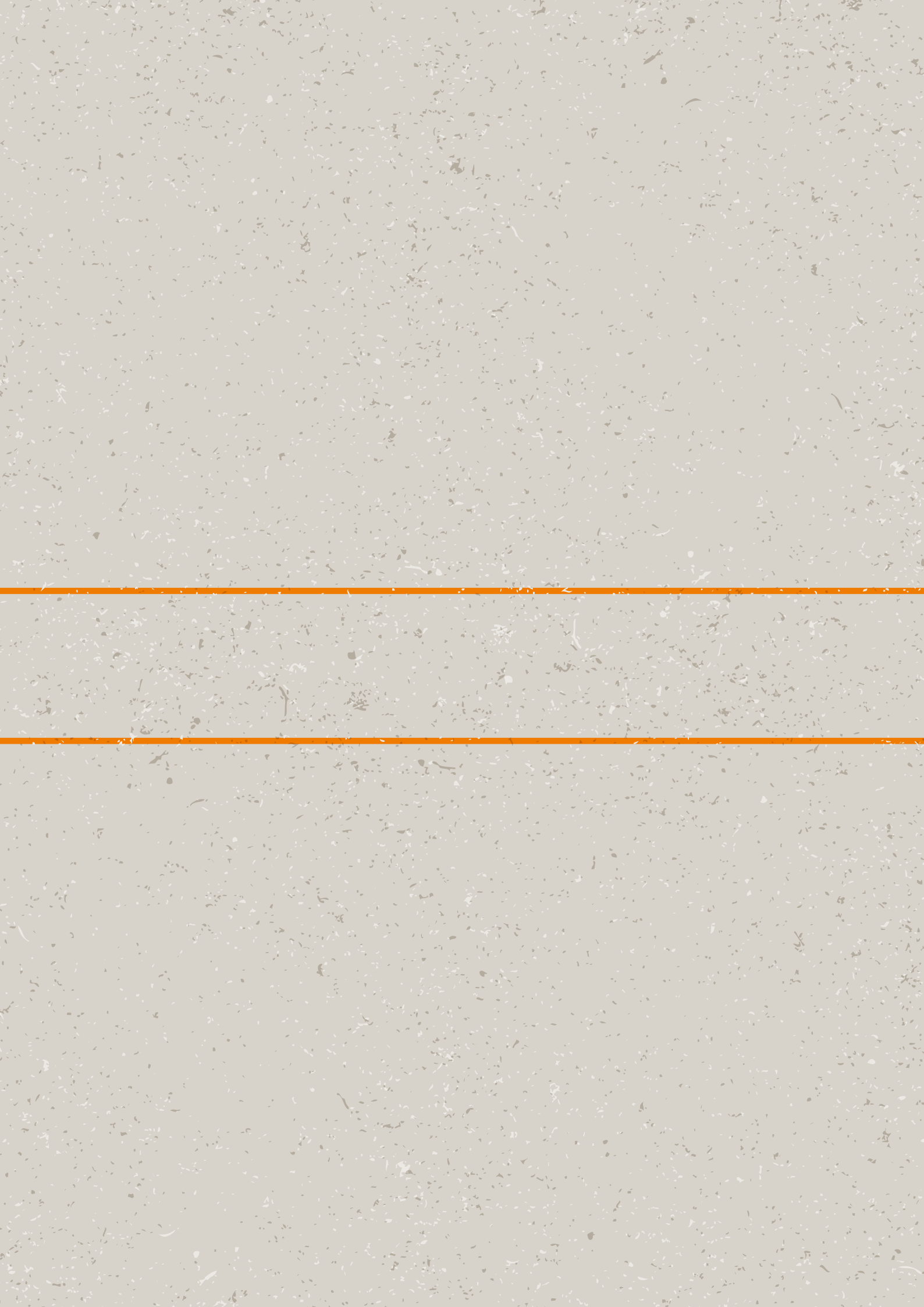
- Les événements se répètent-ils ? Dans le temps ? Lieux ? Personnes touchées ?

Efficacité des mesures de sécurité

- Des mesures étaient-elles prévues pour éviter cet incident ? Les mesures en place ont-elles été efficaces ? Les mesures ont-elles été mal comprises ou mises en œuvre de façon inappropriée par le personnel ? Qu'est-ce qui peut être amélioré ?

IMPORTANT: prêtez attention et tenez compte d'incidents signalés par d'autres organisations similaires ou du même secteur/région, susceptibles de représenter une menace ou d'affecter la gestion de la sécurité.

L'analyse des incidents ayant touché votre organisation ou d'autres organisations vous aidera à décider si maintenir ou non votre niveau de sécurité ou changer des procédures et protocoles.



MODULE III

MODULE III

PRÉVENTION, ATTÉNUATION ET RÉPONSE : DÉVELOPPEMENT DE SOP

Une fois que vous avez analysé votre contexte en termes de sécurité, que vous avez évalué les risques et élaboré vos premières stratégies de sécurité (module I) ainsi que vos procédures internes de gestion de la sécurité dans votre organisation (module II), vous pouvez alors définir des protocoles spécifiques selon le contexte et les risques que vous avez identifiés.



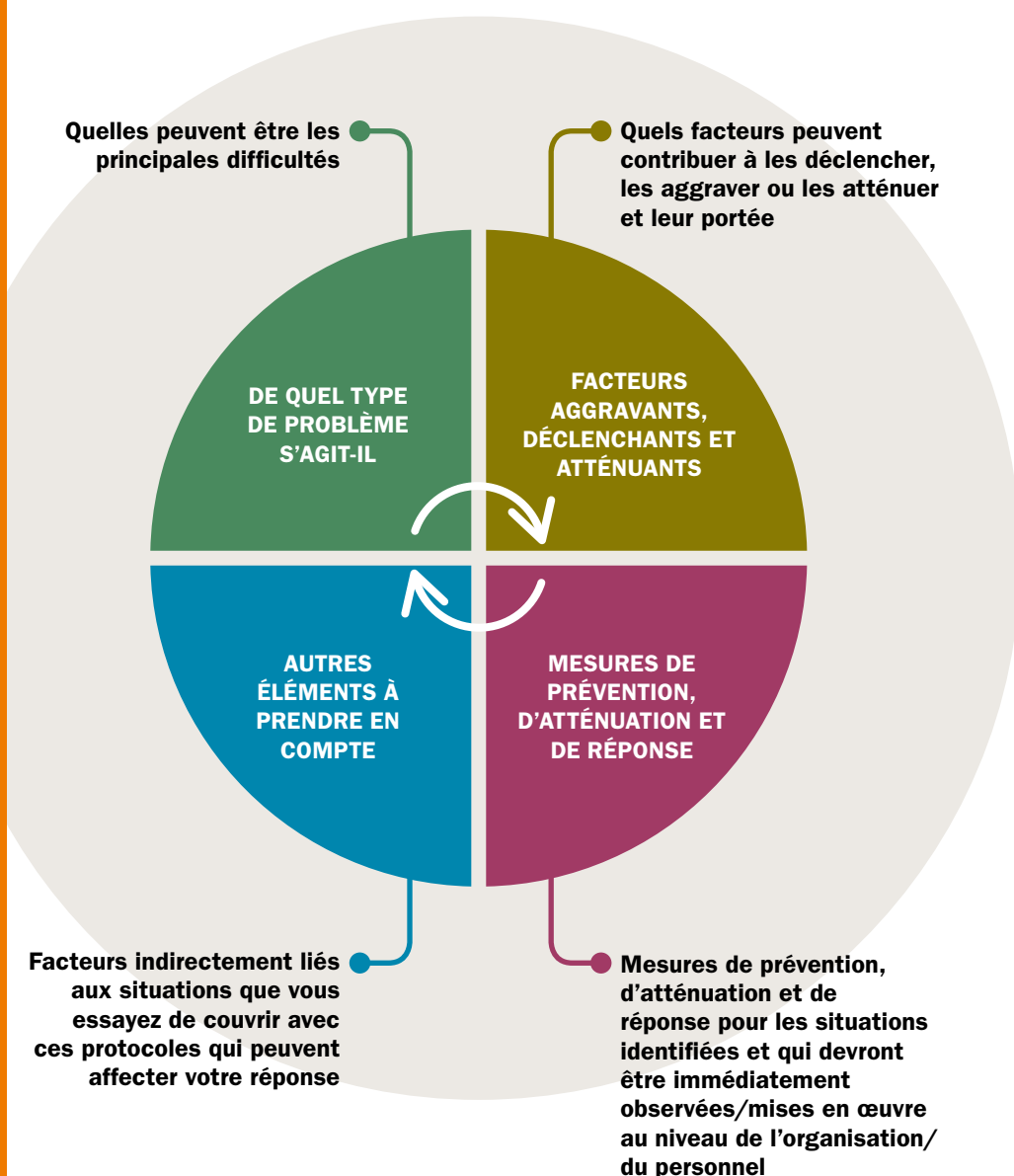
RAPPELEZ-VOUS :

Les procédures opérationnelles permanentes de sécurité (également appelées SOP, sigles anglais pour Standard Operation Procedure) doivent être claires, concises et adopter une structure plus ou moins standard.

Il n'y a pas qu'une manière de développer des protocoles spécifiques de prévention, d'atténuation et de réponse face aux risques identifiés.

Ce guide vous propose une possibilité de modèle à suivre, que vous pouvez adapter selon vos besoins et votre contexte spécifique sous réserve de n'oublier aucun des éléments principaux à prendre en compte.

En développant les protocoles spécifiques pour des thématiques ou problématiques concrètes, il est nécessaire de considérer au moins plusieurs sections clés :



3 - 1

SENSIBILISATION CULTURELLE

Les différences culturelles sont une richesse des peuples, mais si elles ne sont pas respectées ou abordées de la manière appropriée, elles sont susceptibles de donner lieu à des incompréhensions qui peuvent parfois être utilisées politiquement.



RAPPELEZ-VOUS :
La culture est une facette déterminante de la société et des individus.

Toutes les interventions que vous concevez sur cette thématique doivent avoir la vocation de recommandation et non d'obligation, et émaner d'un processus consensuel, de discussion et d'acceptation.



LONGUEUR APPROXIMATIVE :
Une page.

Cette section s'adresse tout particulièrement au personnel international, travailleur ou volontaire, de votre organisation, celui-ci ne disposant probablement pas d'une connaissance approfondie des codes et pratiques culturelles existantes. Toutefois, elle peut également être utile au personnel national qui se déplace dans des régions avec différents codes et pratiques culturelles.

La description du contexte social réalisée dans le module I vous servira de base/référence.



DÉFINITION DU PROBLÈME

Définissez les principales difficultés qui peuvent exister en termes de connaissance et sensibilisation culturelle aux particularités de votre contexte (pays/région, etc.).

- **Exemple :** codes culturels concernant la tenue vestimentaire qui peuvent être radicalement différents à ceux des pays d'origine des volontaires internationaux ; rôle de la religion dans la région/pays : respect des anciens, etc.

FACTEURS ASSOCIÉS

Analysez les facteurs associés à votre contexte, par exemple :

- Méconnaissance partielle ou totale de la langue locale de la part des volontaires ou du personnel international, etc.
- Codes culturels associés au genre.

AUTRES ÉLÉMENTS À CONSIDÉRER

Déterminez s'il existe d'autres éléments à considérer, par exemple :

- Préjugés locaux contre certains groupes.
- Nationalités étrangères.
- Structures traditionnelles.
- Instrumentalisation politique des différences culturelles.

MESURES DE PRÉVENTION, D'ATTÉNUATION ET DE RÉPONSE

Identifiez et définissez des mesures à prendre pour prévenir, atténuer ou répondre. Par exemple :

- Partager des informations par écrit sur les codes et pratiques culturelles sur le pays de votre organisation avec le personnel international (et également sur le pays de provenance du personnel international pour le personnel national) ; communiquer ces informations.
- Établissez un processus de « mentoring » et « coaching » culturel pour le personnel international avec le soutien du personnel local.
- Au niveau du personnel national, renforcez la richesse culturelle de votre organisation en promouvant des espaces pour partager des codes entre personnel de différentes régions/ethnies, etc.
- Partagez les règles de base de la communication à un niveau de familiarité acceptable entre le personnel et la communauté.

3 - 2

SANTÉ

À quel hôpital votre personnel volontaire international doit-il se rendre en cas de maladie grave ?

Comment répondre aux principaux risques de santé qui ont été détectés ?

Qui est responsable de gérer la trousse de premiers soins de votre organisation, où doit-elle être placée et que doit-elle contenir ?

Les protocoles que votre organisation définit en matière de santé doivent répondre à la situation de risque de santé définie préalablement (module I).



RAPPELEZ-VOUS : Les protocoles requièrent des mesures concrètes et bien définies en ce qui concerne les instructions, responsables, etc. Cette exigence est indispensable pour tout protocole et plus particulièrement en matière de santé.



LONGUEUR APPROXIMATIVE :
Une page.

Dans le cas spécifique de la santé, vous avez défini les principaux risques pour la santé dans le module I ainsi que les interventions de prévention de base. Cela vous facilitera la tâche dans ce module.



DÉFINITION DU PROBLÈME

En partant de la situation que vous avez définie dans le module I, vous devez maintenant fixer les priorités pour les principales situations auxquelles vous souhaitez répondre avec le ou les protocoles de santé que vous développez. Concentrez-vous sur les situations avec une plus grande probabilité et impact.

→ **Exemple :** où se rendre et comment répondre en cas de besoin de chirurgie urgent ; comment éviter des intoxications alimentaires ; réponse en cas d'épidémies ; santé lors des déplacements.

FACTEURS ASSOCIÉS

Situations ou facteurs qui peuvent avoir une influence sur le ou les problèmes de santé défini(s), par exemple :

- Catastrophes naturelles.
- Accident de la route.
- Saison des pluies (facteur aggravant pour certaines épidémies et atténuant pour d'autres).
- Personnel atteint de maladies chroniques et nécessitant un traitement régulier.

AUTRES ÉLÉMENTS À CONSIDÉRER

De plusieurs natures selon les cas, par exemple :

- Accessibilité aux services de santé.
- Possibilité de réaliser des évacuations médicales.
- Disponibilité de traitements de tous types et de qualité dans le pays/région.
- Kit de premiers soins/Kits PEP.

MESURES DE PRÉVENTION, D'ATTÉNUATION ET DE RÉPONSE

Identifiez et définissez des mesures à prendre pour prévenir, atténuer ou répondre. Par exemple :

- Établissez des recommandations de voyage par écrit sur la consommation de nourriture et boissons. Précautions vis-à-vis de l'eau.
- Définissez le contenu de la ou des trousse(s) de premiers soins nécessaire(s) pour votre organisation et son ou leur emplacement (centre, véhicules, antennes sur le terrain, etc.); Nommez une personne responsable de sa gestion et son remplacement.
- Établissez clairement des instructions préalablement au déploiement d'un nouveau personnel (notamment des volontaires et du personnel non locaux, moins habitués aux risques sanitaires de la région) : rapports médicaux nécessaires, examens médicaux, certificats, assurance santé et maladie à souscrire et procédures pour le faire, recommandations par écrit sur les médicaments et trousse de premiers soins dont doit disposer chaque individu, etc.
- Établissez une liste d'hôpitaux/centres de santé de préférence en fonction de la problématique.

3 - 3

SÉCURITÉ DANS LES INSTALLATIONS

Quel est le meilleur emplacement pour un bureau ?

Quels risques existe-t-il dans la région où votre organisation a son bureau ?

Envisagez-vous un nouveau bureau, résidence ou entrepôt ?

Comment l'implantation d'un bureau sera perçue par la population ?

Quel est le niveau de menace ?

Quelles mesures dissuasives peuvent permettre de renforcer votre sécurité ?

Quelles stratégies pouvez-vous adopter pour améliorer l'acceptation ?



RAPPELEZ-VOUS :
Pour l'utilisation d'une infrastructure par votre organisation, vous devez tenir compte non seulement des critères opérationnels (emplacement, espace et prix) mais également de la sécurité et des risques potentiels pour les personnes ou biens.

Les zones urbaines ou rurales présentent différents comportements sociaux, assurez-vous d'atteindre un consensus avec les voisins.



LONGUEUR APPROXIMATIVE :
Une page.

Toute organisation a besoin d'utiliser une infrastructure pour y implanter ses bureaux, résidences, entrepôts, etc. Une gestion efficace de la sécurité de ladite infrastructure vous permettra de travailler avec efficacité dans un environnement sûr et protégé.



DÉFINITION DU PROBLÈME

Grâce à l'analyse de contexte réalisée dans le module I, vous avez identifié les menaces et risques auxquels votre organisation et personnel peuvent être exposés. Déterminez pour quelles situations l'organisation va prendre des mesures de protection ou de dissuasion.

→ **Exemple :** usted conoce que la probabilidad de asalto a casas es alto y decide tomar medidas protectora en la casa mejora del perímetro y cambio de portones y puertas.

FACTEURS ASSOCIÉS

Situations ou facteurs qui peuvent avoir une influence sur le ou les problèmes défini(s), par exemple :

- Niveaux de criminalité dans la région où se trouvent les installations
- Types d'incidents qui se sont produits et si d'autres organisations dans la région en ont été victimes
- Titularisation du propriétaire de la propriété
- Emplacement proche de cibles potentielles telles que les bâtiments gouvernementaux ou les installations militaires ou religieuses.
- Accessibilité à la propriété
- Dangers naturels qui peuvent toucher les installations
- Facteurs de protection proches : présence de forces de sécurité, ambassades, etc.

AUTRES ÉLÉMENTS À CONSIDÉRER

Dans le cadre de la sécurité des installations, vous devez considérer que vous pouvez contrôler votre installation et le périmètre de votre propriété vous-même, toutefois, la zone autour de votre périmètre peut être menacée et ne sera pas sous votre contrôle. Vous devez envisager des stratégies d'acceptation visant à réduire les risques associés audit périmètre (voir section 1.D).

MESURES DE PRÉVENTION, D'ATTÉNUATION ET DE RÉPONSE

Identifiez et définissez des mesures à prendre pour prévenir, atténuer ou répondre. Par exemple :

- Protégez le périmètre externe et interne (ex. : barrières bien définies, murs sûrs ou grillage). Portes et fenêtres extérieures sûres et points d'accès éclairés).
- Contrôles d'accès aux installations par des procédures établies (documents d'identification, contrôle de clés, contrôle d'entrée et de sortie, accompagnement des visiteurs).
- Gardes et autres mesures de dissuasion, installation d'alarmes.
- Précaution contre les incendies. Extincteurs, procédures établies, visibles et partagées avec le personnel.

3 - 4

Votre organisation a-t-elle été victime de nombreux incidents de sécurité liés aux déplacements ?

Les plus grands risques pour le personnel sont liés aux déplacements routiniers, accidents de la route, attaque, fusillade, enlèvements, engins explosifs non explosés, etc.



RAPPELEZ-VOUS :
Les procédures de voyages et de déplacements sont essentielles pour minimiser les risques de sécurité.



LONGUEUR APPROXIMATIVE :
Deux pages.

DÉPLACEMENTS, VOYAGES, ACCIDENTS DE LA ROUTE

La préparation et l'organisation des déplacements est un aspect fondamental pour minimiser les incidents de sécurité. Vérifiez votre registre d'incidents, diagnostic de risques et rapports de sécurité des zones auxquelles vous vous rendrez (module I et II).



DÉFINITION DU PROBLÈME

Dans le module I, vous avez analysé votre contexte et défini des lieux et zones présentant un risque potentiel pour votre organisation en raison de la présence de délinquants, groupes armés, mines ou routes en mauvais état. En identifiant les zones où le personnel est le plus vulnérable lors des déplacements, établissez les procédures d'intervention associées aux dites situations.

FACTEURS ASSOCIÉS

- **Humains** : conduire en état d'ivresse ou sous l'emprise de drogues, dépassements non autorisés, excès de vitesse.
- **Mécaniques** : véhicules en panne, mauvaise réponse.
- **Environnementaux** : pluie, brouillard, éclairage insuffisant, état des routes, signalisations incorrectes ou inexistantes.

AUTRES ÉLÉMENTS À CONSIDÉRER

- Quels éléments peuvent nous apporter une protection physique pendant et après l'accident. (ceintures de sécurité, airbag, etc.).
- Entretien des véhicules. Contrôle des éléments mécaniques dont dispose le véhicule (qui, fréquence, suivi par écrit).
- Typologie de véhicules utilisés pour les déplacements.

MESURES DE PRÉVENTION, D'ATTÉNUATION ET DE RÉPONSE

Identifiez et définissez des mesures à prendre pour prévenir, atténuer ou répondre. Par exemple :

PLAN de voyages :

- Établissez des itinéraires pour les déplacements : étudiez les zones dans lesquelles vous vous déplacerez, définissez des itinéraires alternatifs. Évitez les routines dans des zones à forte criminalité.
- Évitez de voyager seul.
- Définissez des procédures de communication pour suivre la position des véhicules. Disposez d'informations d'urgence/numéros de contact (module II). Assurez-vous que tout le personnel sait comment utiliser les équipements de communication.
- Définissez des procédures pour le stationnement des véhicules de jour et de nuit.
- Contrôlez et préparez les véhicules avant de partir, en emportant du matériel de rechange (roue, provisions, etc.) et trousse de premiers soins.
- Documents : assurez-vous d'emporter les papiers du véhicule, du conducteur et des passagers

PLANS d'urgence :

- Pour tout problème, accident de la route, attaque, etc. : définissez quoi faire, où se rendre, qui contacter.

POLITIQUES d'utilisation des véhicules :

- Horaires.
- Personnes susceptibles de conduire.
- Politique de non utilisation d'armes.
- Politique concernant les passagers non autorisés : police, soldats ou milices armées.

3 - 5

ATAQUES / VOLS

Avez-vous été victime d'un vol ou d'une attaque au cours de votre vie ?

Où ? Est-ce commun là où vous vivez ou travaillez ?

Le genre est un facteur clé dans le domaine de la sécurité personnelle et fait que le risque est perçu de façon différente dans un même environnement.

Concrètement, les femmes sont exposées à un plus grand risque que les hommes d'être victimes d'un viol ou d'un harcèlement sexuel, ainsi que d'autres types de violence et agressions.



RAPPELEZ-VOUS :

Les vols à main armée par des individus ou des bandes sont plus fréquents que les menaces d'un conflit armé.



LONGUEUR APPROXIMATIVE :
Une page.

N'oubliez pas les mesures de sécurité personnelles de base, elles représentent en effet la meilleure façon d'éviter les menaces et les risques auxquels vous êtes exposé sur votre lieu de résidence et de travail.



DÉFINITION DU PROBLÈME

Si votre organisation a identifié dans le module I la délinquance comme une des menaces possibles, pour votre personnel ou l'organisation même, il est probable que vous deviez élaborer un protocole à ce sujet. Rappelez-vous qu'il doit toujours être adapté à votre analyse du contexte.

FACTEURS ASSOCIÉS

Les facteurs pouvant être associés à cette problématique et à considérer sont multiples. En voici quelques exemples :

- Le chômage et la marginalité socio-économique.
- Désintégration des familles, absentéisme scolaire et structure par âge de la population.
- Consommation de drogues.
- Comités d'autoprotection, présence d'autorités civiles.

AUTRES ÉLÉMENTS À CONSIDÉRER

Il est primordial d'évaluer si la criminalité suit des modèles cycliques (saisonniers), si elle est liée aux manifestations politiques ou sociales, si elle connaît des moments de recrudescence, etc. Il est également important de comprendre quelles sont les conséquences des incidents.

MESURES DE PRÉVENTION, D'ATTÉNUATION ET DE RÉPONSE

Identifiez et définissez des mesures à prendre pour prévenir, atténuer ou répondre. Par exemple :

Prévention :

- Établissez des protocoles d'autoprotection (tels que ne pas se déplacer seul à certaines heures, etc.).
- Limitez la quantité d'argent liquide, articles de valeur et actifs dans vos bureaux et résidences.
- Évitez les opérations routinières aux banques et distributeurs. Essayez de varier les délais de paiement de salaire afin d'éviter leur prévisibilité.
- Renforcez les mesures de sécurité des installations.

Atténuation face à une attaque :

- Formez le personnel aux principes clés face aux agressions tels que : importance de se plier aux exigences des assaillants. Aucun objet matériel ne vaut la vie. Ne pas effectuer de mouvements brusques. Les mains doivent rester visibles et les assaillants doivent être informés de ce que vous allez faire avant de le faire, etc. Importance ne pas utiliser de langues que les assaillants ne comprennent pas.
- Rappelez-vous de l'importance de signaler les incidents (module 2).

Réponse :

- Incorporée aux protocoles de santé (physique et psychologique).
- Kits PEP (disponibles ou localisables) .

3 - 6

SURVIE DANS UN ENVIRONNEMENT HOSTILE

La corruption, les gouvernements autoritaires et inefficaces, les taux élevés de pauvreté et le grand nombre d'armes en circulation sont des facteurs qui expliquent en partie la spirale d'insécurité se traduisant par des phénomènes tels que les gangs, le trafic de drogues ou les soulèvements sociaux.

Les organisations criminelles ont une grande présence dans les grandes villes et les zones rurales et leurs membres ont un haut degré de territorialité.



RAPPELEZ-VOUS :

Ces problématiques sont généralement liées à des situations dont l'ampleur dépasse largement celle de votre organisation.

Il est indispensable que vous adoptiez une perspective de prévention et d'atténuation.

Il est probable que vous deviez faire appel à des experts en la matière.



LONGUEUR APPROXIMATIVE :
Deux pages.

Il existe des situations de sécurité dont les dynamiques de violence et d'insécurité sont aussi dangereuses que n'importe quel conflit armé. Les travailleurs peuvent être victimes de situations impliquant pots-de-vin et extorsion, ainsi que détention et enlèvement.



DÉFINITION DU PROBLÈME

S'il existe dans votre environnement un problème de violence associé aux gangs, trafic de drogues et soulèvements sociaux, il est probable que vous deviez établir des mesures de prévention et des protocoles spécifiques pour travailler dans un environnement hostile.

FACTEURS ASSOCIÉS

Possibles facteurs associés :

- ➔ Les politiques gouvernementales de lutte contre les gangs et le trafic de drogues peuvent être un facteur déclenchant une plus grande violence entre les différents groupes.
- ➔ Les périodes pré/post-électorales.
- ➔ Les crises économiques, l'inflation des prix.

AUTRES ÉLÉMENTS À CONSIDÉRER

Déterminez s'il existe d'autres éléments à considérer. Par exemple :

- ➔ Votre organisation peut devenir une cible à la suite de disputes ou frustrations liées aux activités des programmes ou au processus de distribution de biens ou services (fréquent dans les organisations avec des activités de distribution directe aux populations).

MESURES DE PRÉVENTION, D'ATTÉNUATION ET DE RÉPONSE

Identifiez et définissez des mesures indispensables à prendre pour prévenir, atténuer et, à un moindre degré dans ce cas, répondre. Par exemple :

Prévention : formez votre personnel par :

- L'établissement de messages clairs et constants sur vos activités pour ne laisser aucun doute sur l'impartialité de votre organisation et aucune personne croire que les activités vont à l'encontre de ses intérêts.
- Ne vous identifiez pas à des groupes contraires à ceux qui contrôlent la région dans laquelle vous travaillez, maintenez une attitude neutre.
- Utilisez des mesures de prévention et d'autoprotection, évitez par exemple les lieux sombres et isolés, vérifiez que vous n'êtes pas suivi, gardez une pièce d'identité sur vous.
- Utilisation appropriée des réseaux sociaux (Facebook, Instagram, etc.).
- Identifiez les zones à éviter en cas de soulèvements sociaux (bâtiments du gouvernement, etc.) et les zones de protection.

Atténuation :

- Formez le personnel sur la façon de répondre face aux tentatives d'extorsion ou menaces.

Réponse :

- Votre organisation peut décider de disposer de certaines procédures prêtes en cas d'enlèvement potentiel (code, question clé, etc.). (besoin d'experts).

3 · 7

DÉFENSEURS DES DROITS DE L'HOMME ET ENVIRONNEMENTAUX

Les droits de l'homme et la protection de l'environnement sont interdépendants.

Pour profiter pleinement des droits de l'homme, il faut un environnement propre et géré de façon durable.

Entre autres, les défenseurs des droits de l'homme s'efforcent à protéger et promouvoir les droits de l'homme en lien avec l'environnement.

Les États doivent établir un environnement sûr et propice pour que les défenseurs interviennent sans être victimes de menaces, harcèlement, intimidation ou violences.



RAPPELEZ-VOUS :
Bien que la protection individuelle soit nécessaire, la protection collective doit être la priorité.



LONGUEUR APPROXIMATIVE :
Une page.

Les défenseurs des droits de l'homme et environnementaux font partie des individus les plus exposés aux risques, lesquels sont particulièrement graves pour les peuples indigènes et les communautés traditionnelles dont la survie et la culture dépendent du milieu naturel.



DÉFINITION DU PROBLÈME

Si vous avez défini dans le module I qu'il existe des menaces et des risques (violence, attaques, extorsions, enlèvements, y compris risque de mort) dans votre environnement/organisation contre les défenseurs des droits de l'homme et environnementaux et que votre organisation travaille avec ces derniers, il est nécessaire de développer les protocoles correspondants.

FACTEURS ASSOCIÉS

Les facteurs pouvant être associés à cette problématique et à considérer sont multiples. En voici quelques exemples :

- Questions de genre.
- Traite de personnes.
- Terrorisme d'État.
- Projets d'extraction (tels que les exploitations minières et forestières), hydroélectriques, d'infrastructure routière, d'expansions agricoles.
- Possibles éléments de protection : organisations de défense des droits de l'homme, alliances régionales, Nations Unies.

AUTRES ÉLÉMENTS À CONSIDÉRER

Il est important d'identifier les attaques pour comprendre l'origine structurelle de ces dernières. Vous devrez également tenir compte des mesures de prévention de risque déjà existantes au niveau individuel, familial ou communautaire et leurs conséquences au niveau communautaire.

Vous devrez aussi considérer les protocoles antérieurs étant donné qu'ils vous indiqueront les procédures pouvant vous être utiles dans ces situations.

MESURES DE PRÉVENTION, D'ATTÉNUATION ET DE RÉPONSE

Travailler avec des défenseurs des droits de l'homme requiert une coordination et une articulation entre les mouvements et les organisations spécialisées afin de se renforcer face aux acteurs externes qui peuvent être hostiles.

Il est essentiel que vous conceviez et coordonniez vos éventuelles mesures de prévention, atténuation et réponse avec lesdites organisations et les organismes spécialisés.

3 - 8

GESTION DU STRESS

Comment la situation de sécurité peut-elle influencer sur le stress du personnel ?

Comment le stress peut-il affecter les réponses de sécurité attendues du personnel ?

Comment minimiser ses effets, l'éviter, le détecter et y répondre ?



RAPPELEZ-VOUS :

Le stress est un état de tension physique et émotionnelle provoqué par des situations auxquelles nous sommes soumis, exigences ou défis qui dépassent ou donnent l'impression de dépasser notre capacité de réponse.

À petites doses il est positif pour la survie car il nous permet d'être alerte, mais de manière prolongée il peut être préjudiciable à la santé et entraîner des troubles psychologiques.



LONGUEUR APPROXIMATIVE :
Une page.

Il n'y a pas de santé sans santé mentale. Ce principe est mondialement accepté et prévu par le Plan d'action de l'OMS. Toutefois, de nombreux aspects restent à résoudre, tels que la négligence des services et des soins de santé mentale, ou les violations des droits de l'homme et la discrimination des personnes atteintes de troubles mentaux et de handicaps psychosociaux.



DÉFINITION DU PROBLÈME

Cette section peut déjà être intégrée au protocole de santé (chapitre 3.2) mais votre organisation peut décider de disposer d'un protocole spécifique pour lui donner davantage de visibilité et d'importance sachant qu'il s'agit malheureusement d'un sujet qui tend à être négligé.

FACTEURS ASSOCIÉS

Les facteurs pouvant être associés à cette problématique et à considérer sont multiples. En voici quelques exemples :

- Facteurs générateurs de stress liés à un possible excès de travail, à la situation de sécurité ou à des facteurs individuels.
- Tensions au niveau des ressources humaines au sein de votre organisation.
- Facteurs ou interventions qui peuvent réduire le stress (dissiper des doutes, séances informelles, activités en groupes, etc.).

AUTRES ÉLÉMENTS À CONSIDÉRER

Le stress n'est pas un facteur auquel les personnes répondent de la même manière et il n'est pas généré dans les mêmes situations. Il sera important de montrer une certaine flexibilité au niveau des réponses individualisées.

MESURES DE PRÉVENTION, D'ATTÉNUATION ET DE RÉPONSE

Identifiez et définissez des mesures indispensables à prendre pour prévenir, détecter et atténuer et, le cas échéant, répondre. Par exemple :

Prévention, détection et atténuation :

- Formation aux premiers secours psychologiques.
- Prévoyez des interlocuteurs pour les premiers secours psychologiques, si possible au sein de votre organisation (ou externes).
- Collaborez étroitement avec le département des ressources humaines.
- Identifiez des moments de possible augmentation du stress (arrivée à l'organisation, détérioration de la situation de sécurité, tensions internes, etc.).

Réponse :

- Protocoles de collaboration avec des spécialistes.
- Facilités au niveau politique de ressources humaines.

3 - 9

VOLONTAIRES INTERNATIONAUX

Le programme EU Aid Volunteers permet que des organisations de différents pays (organisation d'envoi ou sending organisations) envoient des volontaires pour apporter un soutien technique ou logistique, ou proposer une formation sur des projets humanitaires contribuant à renforcer les capacités locales et la résilience des populations touchées par différents types de catastrophes et crises humanitaires.

Le programme rend également possible le renforcement d'organisations locales (organisations d'accueil ou hosting organisations) avec un personnel spécialisé sans que cela implique des dépenses supplémentaires.

**RAPPELEZ-VOUS :**

Le programme EU Aid Volunteers sera régi par la réglementation de DG ECHO et de l'EACEA.



LONGUEUR APPROXIMATIVE :
Une page.

Cette section est particulièrement importante si votre organisation participe au programme EU Aid Volunteers en tant qu'organisation d'accueil ou d'envoi. Elle s'avère également essentielle si votre organisation est dans le processus de notation/certification pour l'une des deux catégories étant donné que le programme exige, entre autre, le respect de certaines normes en termes de sécurité.

**DÉFINITION DU PROBLÈME**

Si vous avez répondu par l'affirmative au point précédent, votre objectif est que votre guide de sécurité reflète au moins la totalité des exigences établies dans le programme EU Aid Volunteers. Cela peut également vous servir pour tout type de volontaires susceptibles de venir d'autres programmes que l'initiative EU Aid Volunteers ou sur initiative individuelle.

FACTEURS ASSOCIÉS

Si vous avez développé un bon guide de sécurité jusqu'à maintenant, en réalité les volontaires internationaux (ainsi que les nationaux) devraient trouver, comme le reste du personnel, toute leur place dans le reste des instructions et analyses du guide. Dans tous les cas, vous devrez vous assurer de la prise en compte appropriée de certaines spécificités. Certains exemples de facteurs associés :

- Lieu d'origine des volontaires internationaux.
- Expériences passées des volontaires internationaux.
- Si vous êtes une organisation d'accueil, la capacité de l'organisation d'envoi avec laquelle vous collaborez.

AUTRES ÉLÉMENTS À CONSIDÉRER

Examinez les textes juridiques et normatifs du programme EU Aid Volunteers, notamment le règlement d'exécution (1244/2014 du 20 novembre 2014) : Article 28 ; ainsi que la réglementation du Parlement européen et du Conseil établissant le programme (375/2014 du 03/04/2014) et ses normes (1398/2014 du 24/10/2014), ainsi que les instructions de sécurité établies par DG ECHO. Soyez attentif aux mises à jour et modifications de ladite réglementation.

MESURES DE PRÉVENTION, D'ATTÉNUATION ET DE RÉPONSE

Comme indiqué préalablement, veillez par exemple à vous assurer que :

- Les procédures prévues par votre organisation sont conformes aux exigences du programme et ont la capacité de s'adapter le cas échéant.
- Votre organisation (si organisation d'accueil) travaille conjointement avec l'organisation d'envoi pour respecter toutes les exigences du programme.
- Il existe une bonne coordination entre l'organisation d'accueil et celle d'envoi notamment dans le processus de partage d'informations avec les volontaires, briefing/débriefing, que les procédures sont expliquées par écrit et que la signature du ou de la volontaire est prévue, ainsi que le suivi de la compréhension par ce ou cette volontaire.
- Prévoyez la réponse au besoin de mettre fin de manière anticipée à la période de volontariat pour différentes raisons dont la détérioration des conditions de sécurité.

MODULE IV

MODULE IV

RÉPONSES D'URGENCE

Dans les chapitres précédents, vous avez analysé le contexte dans lequel vous vivez et travaillez, vous avez identifié les risques et menaces et établi des procédures visant à minimiser les risques et apporter des réponses.

Toutefois, il existe des situations qui peuvent conduire à la détérioration de la situation de sécurité à des niveaux inacceptables pour votre organisation vous obligeant à prendre des mesures d'urgence extrêmes.

Ces situations ne sont pas fréquentes, mais elles se produisent parfois et l'organisation doit s'y préparer. Dans ce chapitre nous analyserons les réponses d'urgence de base qui doivent être décrites dans votre plan/guide de sécurité.



RAPPELEZ-VOUS :

Bien que les réponses à la crise ne sont jamais les mêmes, avoir établi des mesures d'urgence face à certaines crises vous aidera à prendre les bonnes décisions.



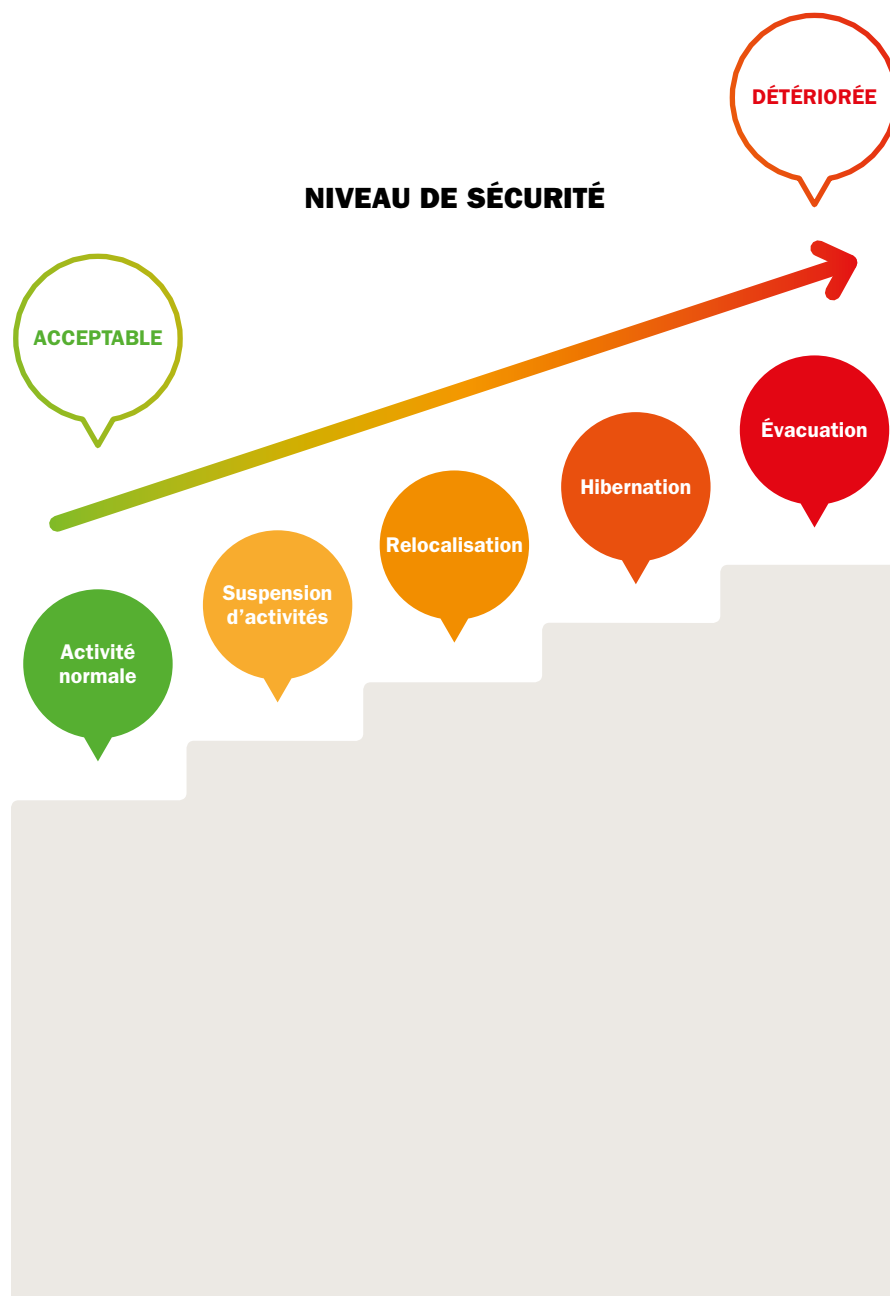
LONGUEUR APPROXIMATIVE :
Une page.

En premier lieu, l'organisation doit établir ses niveaux de sécurité acceptables ou inacceptables (en fonction, entre autres, de ses niveaux de tolérance au risque) et à quel moment elle utilisera chaque type de réponse définie.

Gardez à l'esprit qu'il peut exister différentes mesures pour le personnel national et international, pour les travailleurs et pour les volontaires.

Le graphique ci-dessous présente une gradation habituelle des réponses d'urgence type, qui vont de la suspension d'activités à l'évacuation.

Votre organisation devra définir quelle situation entraînera chaque type de réponse.



4 - 1

HIBERNATION - RELOCALISATION - ÉVACUATION

Les organisations travaillent souvent dans des régions touchées par des catastrophes naturelles ou des conflits armés ou autres situations de violence.

Si la situation devient très précaire, quelles mesures votre organisation va-t-elle prendre ? Comment surveiller l'évolution pour décider combien de temps appliquer ces mesures ou à quel moment changer de niveau de sécurité ? Qui va prendre lesdites décisions ?

Lorsque vous réalisez votre plan/guide de sécurité, vous devez définir quels plans d'urgence sont nécessaires. Rappelez-vous que votre organigramme (Module II) doit indiquer la ou les personnes responsables de la prise de décisions et de la gestion de crise. Prévoyez de rester en contact avec d'autres organisations et ambassades. La coordination est fondamentale.

SUSPENSION D'ACTIVITÉS

Pour éviter des menaces émergentes ou pour voir comment évolue la situation de sécurité après un incident, votre organisation peut décider de suspendre les activités temporairement. La durée de la suspension dépendra de la façon dont évolue la sécurité.

- Établissez des critères pour définir à quel moment procéder à la suspension des activités. Ex. : si la prévision de pluie peut atteindre des niveaux historiques qui entraînent généralement l'inondation des routes, il est très probable que votre organisation décide de suspendre les activités dans la zone concernée.

Gardez à l'esprit que la suspension d'activités peut avoir des conséquences sur votre acceptation en n'étant pas comprise ou acceptée par les bénéficiaires. Assurez-vous de communiquer de manière appropriée sur la suspension des activités.

RELOCALISATION

Si l'organisation a déterminé qu'elle peut faire l'objet d'attaques ou risques, il peut s'avérer utile de déplacer les bureaux ou activités à l'intérieur du même pays d'une région dangereuse à une région sûre.

- Identifiez de possibles emplacements (bureaux d'autres ONG, maison d'hôtes, etc.) où relocaliser votre personnel ou vos bureaux. Ces emplacements doivent offrir un accès sûr et de possibles itinéraires d'évacuation.
- Assurez-vous qu'il existe un stock de secours (nourriture, eau, matériel de premiers soins) et des systèmes de communication appropriés. Tout doit être stocké dans des lieux accessibles.
- Établissez des mécanismes de transport et des points de collecte.

HIBERNATION

Si la relocalisation ou l'évacuation du personnel est très dangereuse, lorsque les voies d'accès sont coupées (ou qu'il existe un risque d'attaques) ou pour toutes autres raisons, l'organisation peut établir que le personnel hiberne dans un ou plusieurs sites de l'organisation. L'hibernation est généralement l'étape préalable à l'évacuation le temps de parachever les détails et la logistique de cette dernière.

- Identifiez lesquels de vos bureaux ou résidences peuvent servir de refuge à votre personne lors de cette phase. Ex. : bâtiment avec une plus grande résistance aux tremblements de terre.
- Assurez-vous de disposer d'un stock d'urgence, de carburant, d'un équipement de communication approprié et de procédures de communication établies. Définissez les détails dans votre guide.
- Établissez un mécanisme de transport et des points de collecte le cas échéant.



RAPPELEZ-VOUS :

La situation de sécurité doit constamment être évaluée pour pouvoir réagir rapidement en cas de changement de contexte.

Les situations de crise doivent être anticipées suffisamment à l'avance. L'improvisation est très risquée.



LONGUEUR APPROXIMATIVE :
Deux pages.

ÉVACUATION

Si le niveau de sécurité s'est considérablement détérioré, l'organisation peut décider de réaliser le retrait physique du personnel (normalement celui international) vers un autre pays et la fermeture des bureaux de la région.

- Sachez que des membres du personnel national travaillent parfois dans des régions dont ils ne sont pas originaires. Assurez-vous que le personnel et ses familles sont dans des zones sûres.
- Versez au personnel le salaire en liquide avant l'évacuation.
- Établissez des canaux de communication avec les communautés pour qu'elles vous aident à déterminer à quel moment vous pouvez revenir en toute sécurité.
- Établissez le mode de transport et gardez à l'esprit que si vous traversez un autre pays, vous devez tenir compte des exigences (visas, etc.) et de la façon dont traverser la frontière (voie aérienne, terrestre, maritime). Tout cela doit être planifié à l'avance.

PHASES

Indépendamment de la réponse d'urgence que décide d'appliquer votre organisation face à des situations d'urgence et des risques de sécurité déterminés, vous devez savoir que trois phases temporaires sont normalement définies dans ces processus :

- **Phase d'alerte** : consistant à prévenir toutes les parties impliquées qu'une réponse va être activée et qu'il faut se tenir prêt.
- **Phase d'activation** : le plan d'urgence est activé.
- **Phase de récupération** : consistant à définir quand l'organisation réalisera à nouveau des opérations de manière sûre.

La responsabilité de la gestion de la crise dans chaque phase doit être correctement stipulée dans l'organigramme et communiquée à l'ensemble du personnel.



4 - 2

ÉVACUATION MÉDICALE

Les risques en matière de santé, tant physique que mentale, ont déjà été analysés dans le module I et les procédures associées dans le III.

Dans ce module, votre organisation devra établir comment et quand réaliser une évacuation médicale.

Quels services sont disponibles ?

Des médicaments sont-ils disponibles, les transfusions sanguines sont-elles sûres et la capacité en matière de chirurgie est-elle suffisante ?

Quels types d'installations médicales existe-t-il ?

Peuvent-elles faire face à des symptômes à haut risque de mortalité tels que les infarctus, insuffisance rénale, etc. ?



RAPPELEZ-VOUS :
Les plans d'urgence médicale semblent simples, toutefois, en cas d'incident le stress et les failles logistiques peuvent empirer le résultat.



LONGUEUR APPROXIMATIVE :
Une page.

Votre organisation doit prévoir une réponse d'urgence de type évacuation médicale et définir à quelle catégorie de personnel s'appliquera cette procédure, qui est responsable de souscrire les assurances associées, quel en est le fonctionnement et dans quels cas et de quelle manière il va être décidé si elle est nécessaire ou non et quel est le rôle de votre organisation à ce sujet.

Vous devez considérer les éventuels problèmes d'assurance et les spécificités qui peuvent se présenter.

Gardez à l'esprit que les informations médicales sont confidentielles.

Voici certains exemples de points importants à considérer selon les contextes :

- Définissez dans votre organigramme (module II) qui est le responsable de la gestion de la crise médicale et du suivi médical. Rappelez-vous que l'évacuation médicale peut être limitée au personnel international et couverte par des donateurs, par leur propre assurance individuelle ou l'assurance de l'organisation d'envoi ou du programme de volontariat, etc. La casuistique peut être très diverse mais votre organisation doit être au courant et analyser et définir son rôle avec clarté.
- Analysez les détails de la couverture d'assurance (qui est couvert, qu'est-ce qui est couvert, quelle est la réponse et ses limites, où résident d'éventuelles erreurs, quelles informations sont requises et quand, coordonnées de contact).
- Analysez les services de soins médicaux et la capacité de réponse dans votre pays ou région (module I) notamment la capacité en matière de chirurgie, la sécurité transfusionnelle, le personnel spécialisé. Visitez les hôpitaux que vous avez identifiés et déterminez parmi eux les hôpitaux de référence.
- Si une évacuation aérienne est nécessaire, entrez au plus vite en relation avec les services qui l'offrent et prenez connaissance des exigences existantes.
- Assurez-vous que les informations médicales du personnel sont disponibles en cas d'urgence et observez les recommandations des professionnels quant aux informations à recueillir et au traitement de ces dernières.
- Établissez des mécanismes de communication pour réaliser l'évacuation.





Alianza por la
Solidaridad

Member of

act:onaid

EU Aid Volunteers

We Care, We Act



act:onaid

Αλλάζουμε ζωές, αλλάζουμε τον κόσμο

act:onaid

—REALIZZA IL CAMBIAMENTO—



ADES

